nobis

YOUR STOVE, OUR PASSION

FR - Manuel d'installation, utilisation et entretien

A8 V / C ROUND STEEL / TOP / COAX

A10 V / C ROUND STEEL / TOP / COAX



Cher Client, nous vous remercions d'avoir choisi un produit de notre gamme.
Nous vous invitons à lire attentivement ce manuel avant de passer à son utilisation, afin de pouvoir exploiter au mieux toutes ses caractéristiques et en totale sécurité.
Ce manuel contient les informations nécessaires pour une installation correcte, mise en fonctionnement, modalités d'utilisation, nettoyage et entretien du produit.
Conserver ce manuel dans un lieu adapté après l'avoir consulté avec attention.
Des installations incorrectes, entretiens non effectués correctement, usage impropre du produit dégagent le Fabricant de tout dommage éventuel causé sur des personnes ou objets.
Tous droits réservés. Aucune partie de ce mode d'emploi ne peut être reproduite ou transmise avec un quelconque moyen électronique ou mécanique, y compris photocopie, enregistrement ou tout autre système de mémorisation, à d'autres intentions qui ne sont pas l'usage exclusivement personnel de l'acheteur, sans autorisation expresse par écrit du Fabricant.

SOMMAIRE DU MANUEL

1 Introduction 4
- 1.1 Symboles 4
- 1.2 Utilisation 4
- 1.3 Usage impropre 4
- 1.4 Importance du manuel 4
- 1.5 Mises en garde générales de sécurité 4
- 1.6 Garantie légale 5
- 1.7 Exclusions de la garantie 5
- 1.8 Pièces de rechange 6
- 1.9 Plaque d'identification 6
- 1.10 Élimination du produit 6
- 1.11 Produit hermétique 6

2 Caractéristiques du granulé 6

3 Installation 7
- 3.1 Prise d'air 7
- 3.2 Conduit de fumée et raccords 7
- 3.3 Conduit de fumée 8
- 3.4 Cheminée 8
- 3.5 Installation produit hermétique 8
- 3.6 Exemples d'installation correcte 9
- 3.7 Documentation à remettre 10
- 3.8 Déballage du produit 10
- 3.9 Montage de la canalisation 10
- 3.10 Montage du habillage steel 11
- 3.11 Branchement électrique 12

4 Entretien 12
- 4.1 Entretiens système de conduit fumées 12
- 4.2 Entretien du produit 12

5 Données techniques du produit 13
- 5.1 Fiche du produit 13
- 5.2 Caractéristiques techniques 13
- 5.3 Mesures d'encombrement 13
- 5.4 Distances de sécurité 13

6 Affichage à 6 touches 14
- 6.1 Description du récepteur 14
- 6.2 Description touches de commande 14
- 6.3 Description de l'affichage 14

7 Navigation du menu 15

8 Premières instructions demarrage 15
- 8.1 Chargement des granulés 15
- 8.2 M1 - Programmation date et heure 16
- 8.3 M10 - sonde d'ambiance 16
- 8.4 M4 - Gestion utilisateur/AUTO 17
- 8.5 Réglage de la tempér. ambiante 17
- 8.6 Réglage de la puissance au foyer 17
- 8.7 Mise en marche du produit 17

9 La phase de travail 18
- 9.1 Mode économie 18
- 9.2 Fonction confort climat 18

10 Description des fonctions en menu 19
- 10.1 M2 - Fonction chronothermostat 19
- 10.2 M7 - Fonction chargement vis sans fin 19
- 10.3 M6 - Mélange granulés/aspiration 20
- 10.4 M12 - État du poêle 21
- 10.5 M8 - Langue 21
- 10.6 M9 - Version fw 21
- 10.7 M5 - Anticondensation 21
- 10.8 M0 - Gestion ventilation 22

11 Canalisation 22
- 12.1 Programmation canalisation simple 22
- 12.2 Programmation chrono canalisation 23
- 12.3 Affichage de l'état canalisation 23
- 12.4 Programmation canalisation double 23
- 12.5 Programmation chrono canalisation 24
- 12.6 Affichage de l'état canalisation 24

12 Schéma concis des phases 25

13 Schéma concis des fonctions 25

14 Schéma concis des signalisations 25

15 Schéma concis des anomalies 26

16 Description des alarmes 26

18 Nettoyage de l'appareil 28
- 18.1 Nettoyage du compartiment foyer 28
- 18.2 Nettoyage de la vitre 30
- 18.3 Nettoyage du tiroir à cendres 30

19 Schéma électrique 32

1 INTRODUCTION

Le produit dl Nobis est conçu et fabriqué conformément aux réglementations de référence pour les produits de construction (EN 16510-2-1 poêles à bois, EN 16510-2-6 appareils à granulés de bois, EN 16510-2-2 foyers ouverts/inserts à bois, EN 16510-2-3 cuisinières à bois), avec des matériaux de qualité élevée. Les produits respectent par ailleurs les conditions essentielles de la directive 2014/35/EU (Basse Tension) et de la Directive 2014/30/EU (Compatibilité Électromagnétique).
L'impression, la traduction et la reproduction même partielle de ce manuel sont liées à l'autorisation du fabricant, et le contenu de logiques de fonctionnement et figures explicatives doit être considéré interdit de divulgation.
Toujours consulter des techniciens autorisés en cas de doutes ou/et perplexités sur le fonctionnement du produit.
Le fabricant se réserve le droit de modifier des spécifications et caractéristiques techniques et/ou de fonctionnement du produit à tout moment sans notification préalable.

1.1 SYMBOLES

Dans le manuel qui suit sont présents des symboles qui mettent en évidence l'importance de descriptions ou concepts particuliers :

INFORMATION : L'observation de ce qui est exprimé garantit le fonctionnement correct du produit.

ATTENTION : Symbole utilisé pour identifier des informations d'une importance particulière.

DANGER : La présence du symbole indiqué demande une attention extrême, afin de garantir la sécurité de l'utilisateur et du produit.

1.2 UTILISATION

Le produit, faisant l'objet de ce manuel, est un foyer pour le chauffage à usage domestique, alimenté à charge automatique et exclusivement avec granulés de bois.

Le produit a été conçu et fabriqué pour travailler en sécurité si les conditions suivantes se vérifient :
- installation effectuée par un personnel spécialisé suivant les normes de référence spécifiques ;
- emploi dans les limites déclarées dans la fiche produit et dans ce manuel ;
- respect des procédures techniques décrites dans le manuel ;
- exécution de l'entretien périodique suivant les délais et les modes indiqués dans ce manuel ;
- exécution rapide de l'entretien ponctuel en cas de nécessité (dysfonctionnement) ;
- activité et entretien des dispositifs de sécurité (ne pas retirer ni exclure ces dispositifs).

1.3 USAGE IMPROPRE

Le produit doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été expressément réalisé ; pour tout autre emploi, toute responsabilité du fabricant est exclue pour des dommages sur des personnes, animaux ou objets.
L'usage impropre doit être entendu comme :
- utilisation du produit comme incinérateur ;
- utilisation du produit avec combustible autre que les granulés de bois de diamètre 6 mm ;
- utilisation du produit avec combustibles liquides ;
- utilisation du produit avec porte feu ouverte et/ou vitre cassée et/ou tiroir cendres extrait et/ou réservoir granulés ouvert.

Tout autre emploi de l'appareil autre que celui prévu doit être autorisé au préalable par écrit par le Fabricant.
Par ailleurs, le Fabricant décline toute responsabilité pour des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien du produit.

1.4 IMPORTANCE DU MANUEL

Le manuel vise à fournir les règles fondamentales pour une installation, utilisation et entretien corrects du produit.
CONSERVATION : Conserver le manuel dans un lieu facilement identifiable et d'accès rapide ;
DÉTÉRIORATION OU PERTE : Consulter le site officiel pour télécharger le manuel ;
CESSION DU PRODUIT : En cas de vente du produit entre privés, le propriétaire est obligé de le remettre avec son manuel.

1.5 MISES EN GARDE GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Le non-respect de ce qui est prescrit dans ce manuel peut comporter des dommages sur les personnes, animaux ou objets.
- L'installation, le contrôle de l'installation, le contrôle du fonctionnement et le calibrage initial du produit doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé.
- Le produit doit être branché à un conduit de fumée simple qui garantit le tirage déclaré par le Fabricant et qui respecte les normes d'installation prévues dans le lieu de montage de celui-ci.
- La pièce où est installée le produit doit être convenablement oxygénée (prise d'air).
- Ne pas toucher les surfaces chaudes sans les moyens de protection adaptés, de façon à éviter des brûlures.
- Quand il est en fonctionnement, les surfaces externes atteignent des températures élevées.
- Il est défendu d'apporter des modifications sur le produit si non expressément communiqué par écrit par le Fabricant.
- En cas d'incendie du conduit de fumée, contacter immédiatement les Pompiers.

• Le produit peut être utilisé par des enfants de plus à 8 ans et par des personnes avec capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou sans expérience ou la connaissance nécessaire, à condition d'être sous surveillance, ou bien une fois qu'elles ont reçu des instructions relatives à l'utilisation sûre de l'appareil et à la compréhension des dangers relatifs. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil.
• Le nettoyage et l'entretien destinés à être effectués par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
• Ne pas faire sécher du linge sur le produit.
• Le combustible et les matériaux inflammables doivent être gardés à bonne distance du produit. Danger d'incendie.
• Le produit doit être connecté électriquement à une installation munie d'un système efficace de mise à la terre.
• En cas de panne sur le système de mise en marche, ne pas forcer la mise en marche en utilisant des matériaux inflammables et consulter un technicien autorisé.
• Pour le produit non hermétique, l'installation est interdite dans de petites pièces, chambres à coucher.
• L'installation est interdite dans de milieux avec atmosphère explosive.

1.6 GARANTIE LÉGALE

L'utilisateur, afin de pouvoir jouir de la garantie légale, doit observer scrupuleusement les prescriptions indiquées dans ce manuel. En particulier :
• toujours opérer dans les limites d'emploi du produit ;
• toujours effectuer l'entretien périodique ;
• autoriser à l'utilisation des personnes avec capacité prouvée, attitude et convenablement formées à cette fin ;
• utiliser des pièces de rechange originales et spécifiques pour le modèle d'appareil.

Il est par ailleurs nécessaire de fournir :
• facture avec la date d'achat ;
• certificat de conformité de l'installation délivré par un personnel autorisé.

La non-observation des prescriptions contenues dans ce manuel impliquera l'annulation immédiate de la garantie sur le produit et sur d'éventuelles pièces de rechange montées plus tard.

1.7 EXCLUSION DE LA GARANTIE

Sont exclus de la garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages de l'appareil qui sont dus aux causes suivantes :
• dommages causés par le transport et/ou la manutention ;
• toutes les parties qui résultent défectueuses à cause de négligence dans l'utilisation, d'entretien erroné, d'installation non conforme à ce qui est spécifié par le fabricant (toujours se reporter au manuel d'installation et utilisation fourni avec l'appareil) ;
• des dommages causés par des interventions erronées de la part de l'utilisateur en tentant de remédier à une panne initiale ;
• aggravation des dommages causé par l'utilisation ultérieure de l'appareil de la part de l'utilisateur une fois que le défaut s'est manifesté ;
• en présence d'éventuelles corrosions, incrustations ou ruptures provoquées par des courants vagabonds, condensations, agressivité ou acidité de l'eau, traitements désincrustants effectués de façon impropre, absence d'eau, dépôts de boues ou calcaire ;
• inefficacité de cheminées, conduits d'évacuation, ou parties de l'installation dont l'appareil dépend ;
• dommages causés par des violations sur l'appareil, agents atmosphériques, catastrophes naturelles, vandalisme, evacuations électriques, incendies, défauts du circuit électrique et/ou hydraulique.

Sont par ailleurs exclus de cette garantie :
• les parties sujettes à usure normale comme joints, vitres, revêtements et grilles en fonte, éléments peints, chromés ou dorés, les poignées et les câbles électriques, lampes, résistance de démarrage, voyants lumineux, pommeaux, toutes les parties amovibles du foyer (ex. réfractaire, brasero, coupe flamme) ;
• les variations chromatiques des parties peintes et en céramique, ainsi que les détails de la céramique puisqu'il s'agit de caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit ;
• maçonneries ;
• éléments d'installation (si présents) non fournis par le fabricant ;
D'éventuelles interventions techniques sur le produit pour l'élimination des défauts susdites et dommages qui s'ensuivent, devront donc être fixées avec le Centre d'Assistance Technique, lequel se réserve le droit d'accepter ou non la charge relative et dans tous les cas elles ne seront pas effectuées à titre de garantie, mais d'assistance technique à prêter aux conditions éventuellement et spécifiquement fixées et suivant les tarifs en vigueur pour les travaux à effectuer.
Seront à la charge de l'utilisateur les frais qui se rendront nécessaires pour remédier à ses interventions techniques erronées, à des violations ou, quoi qu'il en soit, des facteurs nuisibles pour l'appareil non imputables à des défauts d'origine.
Sauf autres limites imposées par des lois ou règlements, toute garantie de confinement de la pollution atmosphérique et acoustique est par ailleurs exclue.

1.8 PIÈCES DE RECHANGE

Utiliser uniquement des pièces de rechange originales.
Ne pas attendre que les composants soient usés avant d'effectuer leur remplacement.
Cette astuce favorise la prévention contre des accidents causés sur des personnes, animaux ou objets en cas de dysfonctionnement du produit causé par des pannes.
On conseille de contacter le personnel autorisé pour le remplacement des pièces de rechange, d'usure et pour effectuer l'entretien ponctuel du produit.

1.9 PLAQUE D'IDENTIFICATION

La plaque qui se situe au dos du produit reporte toutes les données caractéristiques de l'appareil, y compris les données du Fabricant, le numéro de série et le marquage CE.

1.10 ÉLIMINATION DU PRODUIT

La démolition et l'élimination du produit est à la charge exclusive et de la responsabilité du propriétaire qui devra agir dans le respect des lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, respect et protection de l'environnement.
À la fin de sa vie utile, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains.
Il peut être remis aux centres de tri spéciaux prévus par les administrations municipales, ou bien auprès des revendeurs qui fournissent ce service.
Éliminer le produit de façon sélective permet d'éviter de possibles conséquences négatives pour l'environnement et pour la santé découlant d'une élimination inadaptée. Cela permet par ailleurs la récupération des matériaux dont il se compose afin d'obtenir une importante économie d'énergie et de ressources.

1.11 PRODUIT HERMÉTIQUE

Les produits fabriqués avec une structure parfaitement hermétique ne consomment pas l'oxygène de la pièce, puisqu'ils prélèvent tout l'air à l'extérieur de l'habitation (si installée correctement) et ils peuvent donc se situer à l'intérieur de toutes les maisons qui possèdent un degré élevé d'isolation, comme les maisons "passives" ou "à haute efficacité énergétique". Grâce à cette technologie il n'y a aucun risque d'émissions de fumée dans la pièce et des grilles d'aération ne sont pas nécessaires.
Par conséquent, il n'y a pas de création de flux d'air froid dans la pièce qui la rendent moins confortable et réduisent l'efficacité d'ensemble de l'installation.
Les produits hermétiques peuvent être installés également en présence de ventilation forcée ou dans des pièces qui peuvent aller en dépression par rapport à l'extérieur.

2 CARACTÉRISTIQUE DU GRANULÉ

Le granulé de bois est un combustible qui se compose de sciure de bois pressée, souvent récupérée de rebuts de traitement des menuiseries. Le matériau employé ne peut pas contenir de substance étrangère comme par exemple colle, laque ou substances synthétiques.
La sciure, après avoir été séchée et nettoyée des impuretés, est pressée par le biais d'une matrice : à cause de la haute pression la sciure se chauffe en active les liants naturels du bois ; de cette façon les granulés maintiennent leur forme même sans ajout de substances artificielles. La densité du granulé de bois varie suivant le type de bois et peut dépasser de 1,5 - 2 fois celle du bois naturel.
Les cylindres ont un diamètre de 6 mm et une longueur variable entre 10 et 40 mm.
Leur densité est égale à 650 kg/m3 environ. À cause du faible contenu d'eau (< 10%) ils ont un contenu énergétique élevé.
Les principales certifications de qualité pour le granulé qui existent sur le marché européen permettent de garantir que le combustible rentre dans la classe A1 suivant ISO 17225-2:2014 (ex EN 14961). Des exemples de ces certifications sont par exemple ENPlus, DINplus, Ö-Norm M7135, et elles garantissent le respect en particulier des caractéristiques suivantes :

- pouvoir calorifique : 4,6 ÷ 5,3 kWh/kg ;
- contenu eau : ≤ 10% du poids ;
- pourcentage de cendres : max 1,2% du poids (A1 inférieur à 0,7%) ;
- diamètre : 6±1/8±1 mm ;
- longueur : 3÷40 mm ;
- contenu : 100% bois non traité et sans aucun ajout de substances liantes (pourcentage d'écorce max 5%) ;
- emballage : en sacs réalisés dans un matériau écocompatible ou biologiquement décomposable.

Le Fabricant conseille, pour ses produits, l'emploi de combustible certifié classe A1 suivant la norme En ISO 17225-2:2014, ou bien certifié DIN PLUS (plus restrictive que la classe A1) ou O-NORM M7135.

Les granulés de bois doivent être conservés dans un milieu sec et non excessivement froid. On conseille par ailleurs de conserver des sacs de granulés dans la pièce où le produit est installé et fonctionne, afin de permettre le séchage d'une éventuelle humidité présente.
La négligence de cet aspect réduit la potentialité thermique du combustible et oblige à effectuer davantage d'entretien du produit.

3 INSTALLATION

Toutes les lois locales et nationales et les normes Européennes doivent être remplies dans l'installation et l'utilisation du produit.

La position de montage doit être choisie en fonction du milieu, de la evacuation, du conduit de fumée. Vérifier, auprès des autorités locales, s'il existe des prescriptions plus restrictives qui concernent la prise d'air comburant, l'installation de evacuation fumées avec conduit de cheminé et cheminée.
Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux lois en vigueur, d'un échange d'air pièces incorrect, d'un raccordement électrique non conforme aux normes et/ou d'utilisation non appropriée de l'appareil.
L'installation doit être effectuée par un technicien qualifié, lequel devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation et assumera toute la responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement à suivre du produit.
En particulier, il devra s'assurer que :

- il y a une prise d'air comburant et une evacuation fumées conforme à la typologie de produit installé ;
- d'autres poêles ou dispositifs installés ne mettent pas en dépression la pièce où le produit est installé (uniquement pour appareils hermétiques il est permis un maximum de 15 Pa de dépression dans la pièce) ;
- avec produit allumé, il n'y a pas de reflux de fumées dans la piéce ;
- l'évacuation des fumées est réalisée en totale sécurité (dimensions, étanchéité fumées, distances de matériaux inflammables...).

Une fois décidée la position où installer le produit, il faut faire attention à ce que :

- si le sol se compose de matériau combustible, on suggère d'utiliser une protection en matériau adapté (acier, verre...) qui protège aussi la partie avant contre la chute éventuelle de combustions durant les opérations de nettoyage ;
- le sol garantisse une capacité de charge adaptée. Si la construction existante ne répond pas à cette condition, il faudra prendre les mesures appropriées (par exemple une plaque de distribution de charge).

3.1 PRISE D'AIR

La pièce d'installation d'appareils non hermétiques doit être suffisamment ventilée avec des ouvertures spéciales, en prêtant une attention particulière à la position (elles ne doivent JAMAIS être bouchées), qui permettent la réintégration de l'air dans la piéce.
L'air doit être pris directement depuis l'extérieur (pas d'autres pièces, garage, etc.) et doit avoir une section utile nette supérieure ou égale à 80 cm^2 pour les poêles et thermopoêles à granulés (EN 14785)et de 100 cm^2 pour chaudières (EN 303-5).
La prise d'air n'est pas nécessaire en cas d'installation d'appareils hermétiques qui prélèvement l'air directement depuis l'extérieur. Vérifier et respecter les conditions de ventilation pour des opérations simultanées avec d'autres appareils à combustion et en présence de systèmes de ventilation forcée ou hottes (se reporter à la section 6.4 de l'UNI 10683).

3.2 CONDUIT DE FUMÉE ET RACCORDS

Par le terme de conduits de raccordement, on indique les tuyauteries qui connectent l'appareil à combustion avec le conduit de fumée.
Pour les appareils de chaleur munis d'un électro-ventilateur pour l'expulsion des fumées, il faudra effectuer les instructions d'installation du fabricant en ce qui concerne la longueur maximale et le nombre de courbes des conduits de fumée.
S'il n'y pas d'indications de valeurs maximales ou découlant d'un calcul préliminaire suivant l'UNI EN 13384-1, il faudra appliquer les prescriptions suivantes :

- respecter la norme de produit EN1856-2 ;
- les portions horizontales doivent avoir une pente minimum de 3% vers le haut ;
- la longueur de la portion horizontale doit être minimale et sa projection en plan non supérieure à 4 mètres ;
- le nombre de changements de direction y compris celui pour l'introduction dans le conduit de fumée et à l'exclusion celui par effet de l'emploi d'élément en "T" dans les appareils avec sortie fumées arrière, ne doit pas être supérieur à 3 ;
- les changements de direction ne doivent pas avoir d'angle supérieur à 90° (courbes de 45° conseillées) ;
- la section doit être de diamètre constant et égale à la sortie du foyer jusqu'au raccord dans le conduit de fumée ;
- il est défendu d'utiliser des tuyaux métalliques flexibles et en fibro-ciment, par ailleurs ils doivent garantir l'étanchéité sous pression ;
- les conduits de fumée ne doivent pas traverser des pièces où l'installation d'appareils à combustion est interdite ;
- Utiliser des tuyauteries étanches avec joints en silicone.

Dans tous les cas, les conduits de fumée doivent être étanches aux produits de la combustions et aux condensations, ainsi qu'isolés s'ils passent à l'extérieur de la pièce d'installation.
Le montage de dispositifs de réglage manuel n'est pas admis sur les appareils à tirage forcé.

Il est nécessaire de réaliser une première portion verticale de conduit de fumée d'au moins 1 mètre pour garantir l'expulsion correcte des fumées.

3.3 CONDUIT DE FUMÉE

Dans la réalisation du conduit de fumée, il faudra appliquer les prescriptions suivantes :
• respecter la norme de produit EN1856-1 ;
• il doit être réalisé avec des matériaux adaptés afin de garantir la résistance aux sollicitations mécaniques et chimiques normales, et avoir une isolation correcte, afin d'éviter la formation de condensation, donc être isolé thermiquement ;
• avoir un cours essentiellement vertical et être privé d'étranglements le long de sa longueur ;
• être espacé correctement par le biais d'intervalles d'air et isolé de matériaux inflammables l
• les changements de direction doivent être au maximum 2 et d'angle non supérieur à 45° ;
• le conduit de fumée à l'intérieur de l'habitation doit quoi qu'il en soit être isolé et il peut être introduit dans un vide technique, à condition qu'il respecte les réglementations relatives à la tuyauterie ;
• le conduit de fumée doit être connecté au conduit de fumée par le biais d'un raccord en "T" ayant une chambre de collecte qui peut être facilement inspectée pour la collecte du résidu de combustion et surtout pour la collecte de la condensation.

Il n'est pas possible de connecter l'appareil à un conduit de fumée partagé avec d'autres appareils à combustion ou en présence de evacuations de hottes.

Il est défendu d'utiliser la evacuation dirigée vers un mur ou des espaces fermés et toute autre forme de evacuation non prévue par la réglementation en vigueur dans le pays d'installation (en Italie, seule la evacuation au toit est permise)

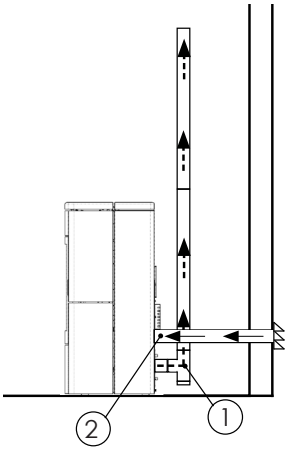
On conseille de vérifier les distances de sécurité qui doivent être respectée en présence de matériaux combustibles et la typologie de matériau isolant à utiliser (données disponibles directement sur la plaque du conduit de fumée)

3.4 CHEMINÉE

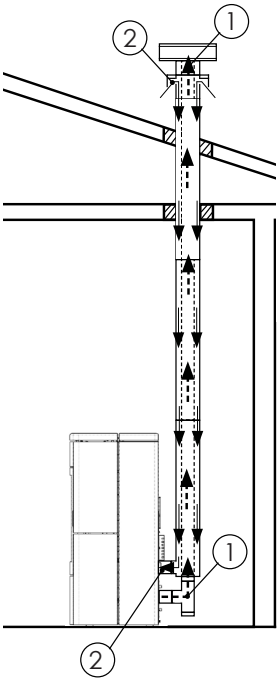
La norme UNI 10683 prescrit que la cheminée doit répondre aux caractéristiques suivantes :
• la section de sortie fumées doit être au moins le double de la section interne de la cheminée ;
• elle doit avoir une forme qui empêche la pénétration d'eau ou neige ;
• elle doit être fabriquée de façon à ce qu'en cas de vent la sortie fumées soit quoi qu'il en soit assurée (chapeau anti-vent) ;
• la cote d'embouchure, qui se mesure entre le manteau de couverture et le point inférieur de la section sortie fumées dans l'atmosphère, doit être hors de la zone de reflux ;
• Elle doit toujours être construite à l'écart d'antennes ou paraboles et elle ne doit jamais être utilisée comme support.

3.5 INSTALLATION DU PRODUIT HERMÉTIQUE

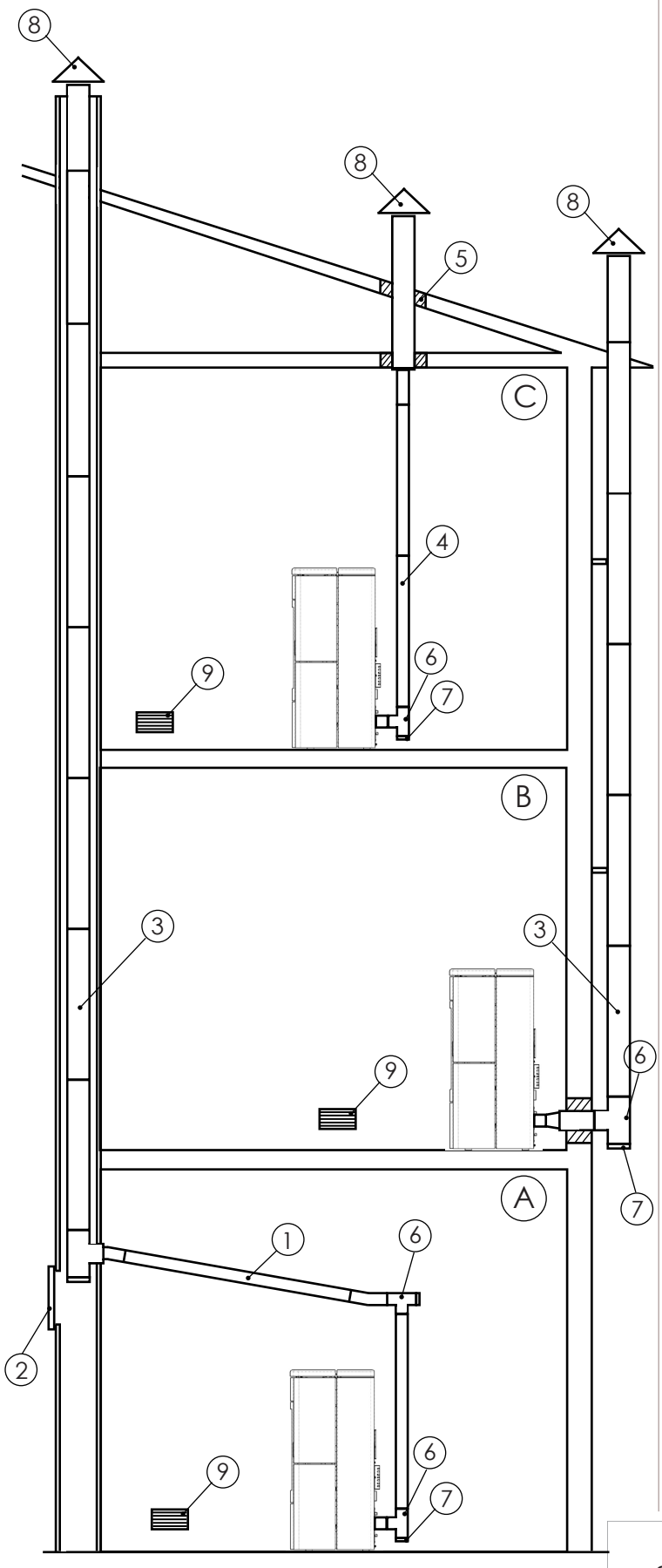
Dans le cas d'installation d'un produit hermétique, il est possible d'effectuer une des typologies suivantes de connexion avec les tuyauteries :
• evacuation fumées (1) et récupération air comburant directement depuis l'extérieur (2)



• evacuation fumées (1) et canalisation de l'air comburant (2) en exploitant la evacuation coaxiale pour l'expulsion des fumées et le prélèvement de l'air ; il n'est donc pas nécessaire d'installer la grille pour la recirculation de l'air à l'intérieur de la pièce où est installé le produit.



Pour une installation coaxiale ou un échantillonnage d'air directement de l'extérieur, il est recommandé de ne pas dépasser 2,5 / 3 mètres linéaires afin d'assurer une alimentation en oxygène correcte pour la combustion.



3.6 EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

l'installation du produit (A) exige une portion horizontale pour le branchement à un conduit de fumée déjà existant. Respecter la pente de 3-5%, de façon à réduire le dépôt de la cendre dans la portion de tuyau horizontale qui ne doit pas être supérieure à 3 m (1). Le conduit de fumée existant doit pouvoir être inspecté (2).

L'installation du produit (B) exige un conduit de fumée isolé (3) de diamètre interne non inférieur à 100 mm, puisque tout le conduit de fumée a été monté à l'extérieur de l'habitation.

L'installation du produit (C) exige un conduit de fumée à simple paroi (4) pour la portion à l'intérieur de l'habitation. En ce qui concerne la partie qui se situe dans le plancher on conseille d'installer un conduit de fumée Ø120mm, avec forage pour le passage du tuyau, majoré de :

- minimum 100mm autour du tuyau s'il communique avec des parties non inflammables comme ciment, briques, etc. ;
- minimum 300mm autour du tuyau (ou ce qui est prescrit dans les données de plaque) s'il communique avec des parties inflammables comme bois, etc.

Dans les deux cas, introduire entre le conduit de fumée et le plancher un isolant adapté (5).
On conseille de vérifier et de respecter les données plaque du conduit de fumée, en particulier les distances de sécurité de matériaux combustibles.
Les règles précédentes valent aussi pour des trous effectués sur un mur.

Dans la partie inférieure du conduit de fumée, pour

les 3 installation, on a monté un raccord de type "T" (6) avec bouchon d'inspection (7), tout comme à l'entrée du conduit de fumée.

Dans la partie supérieure du conduit de fumée,

pour les 3 installations, on a monté une cheminée anti-vent (8).

Dans l'habitation, pour les 3 installations, on a prévu une grille (9) afin de garantir une oxygénation correcte de la pièce où le produit a été installé.

Grille non nécessaire s'il s'agit d'appareil hermétique.

Il est déconseillé d'installation comme portion initiale une courbe à 90°, puisque la cendre boucherait en peu de temps le passage des fumées et causerait des problèmes pour le tirage de l'appareil.

En cas de conditions atmosphériques particulières et/ou de tirage adverse, le produit est capable de pallier ces situations si on a pris les mesures nécessaires lors de l'installation, exemple fumée anti-vent.

3.7 DOCUMENTATION À REMETTRE

Une fois l'installation terminée, l'installateur doit remettre à l'utilisateur :

- le manuel d'utilisation et d'entretien de l'appareil fourni par le fabricant ;
- la documentation technique des accessoires employés et sujets à entretien ;
- la documentation relative au système d'évacuation des produits de la combustion ;
- le livret d'installation (si prévu) ;
- la documentation de l'installation advenue ;

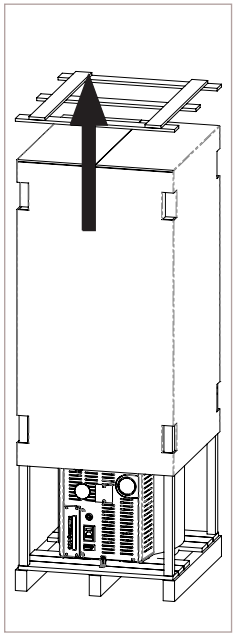
La documentation utile en vue des responsabilités de l'installateur doit comprendre :

- description détaillée (également photographique) de la présence d'autres générateurs de chaleur ;
- déclaration de conformité de l'installation dans les règles de l'art (D.M. 37/08) ;
- description de principe, ou schéma, ou documentation photographique des modifications d'installation effectuées, s'il a été nécessaire d'intervenir durant l'installation ;
- L'utilisation de matériel certifié avec la marque CE (305/2011) ;
- éventuelles indications en vue de la garantie ;
- la date et la signature de l'installateur ;

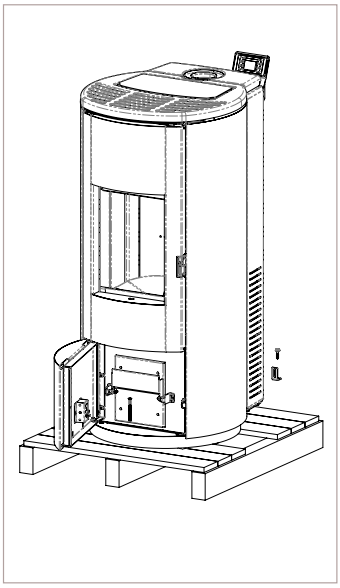
NOBIS SRL décline toute responsabilité en cas de non-respect de toute norme d'installation et mise en fonctionnement de ses produits.

3.8 DÉBALLAGE DU PRODUIT

L'emballage se compose d'une boîte en carton recyclable suivant normes RESY, palette en bois. Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un usage similaire ou éventuellement éliminés comme déchets assimilables aux solides urbains, dans le respect des normes en vigueur.
Couper la sangle qui lie la palette à l'emballage et soulever le carton ; dégager le sac plastique qui enveloppe le produit,
en contrôlant son intégrité.
Le corps doit toujours être déplacé en position verticale par le biais de chariots.
Il faut prêter une attention particulière afin que la porte et sa vitre soient préservées contre des chocs mécaniques qui compromettent son intégrité.
Si possible, déballer le produit à proximité de la zone où il sera installé.



Pour retirer les granulés de l'appareil, il faut retirer les deux vis qui se situent sous le banc (clé hexagonale de 13) de façon à séparer l'appareil de la base en bois.
Positionner l'appareil et procéder à son branchement au conduit de fumée Trover,
par le biais du réglage des 4 pieds, le niveau correct afin que evacuation fumées et tuyau soient connectés correctement.

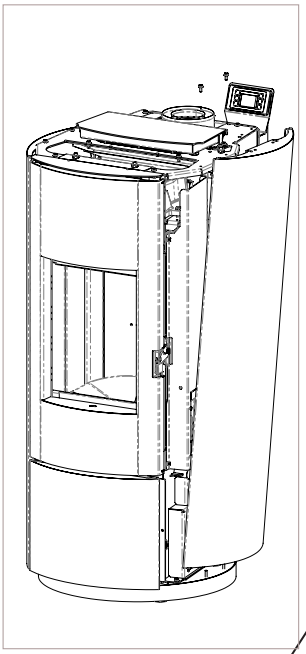


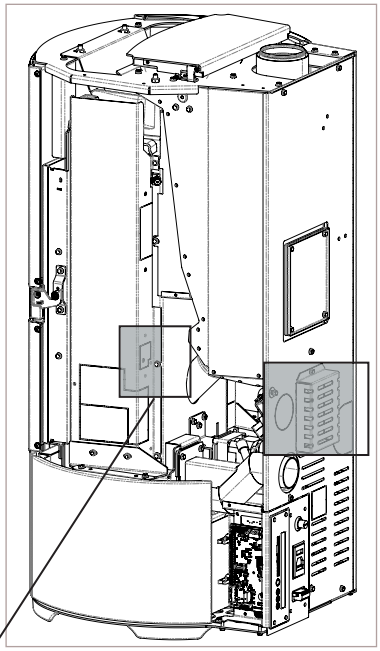
3.9 MONTAGE DE LA CANALISATION

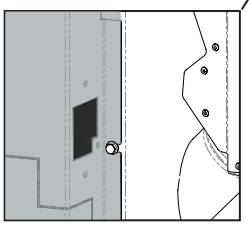
Retirez le dessus en fonte du produit,démonter le côté droit (vue de face) et déballer le kit de canalisation.

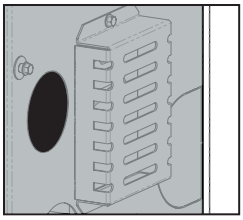
ASSEMBLAGE DE CANALISATION SUR LE PRODUIT
Retirez le côté arrière droit. Vous munir d' un outil pour faire levier (par exemple un tournevis), pour éliminer la tôle pré-percée.

Il est indispensable d'éliminer la tôle pré-percée afin de permettre à la chaleur de circuler dans la canalisation

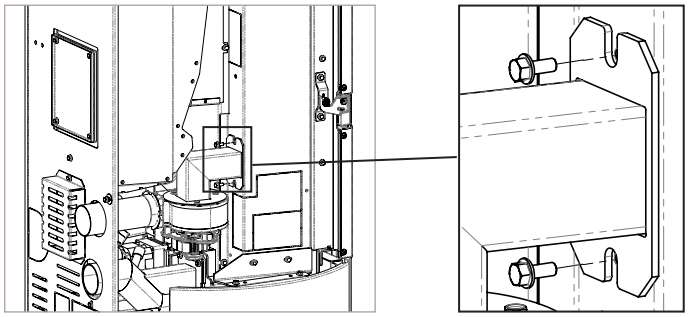




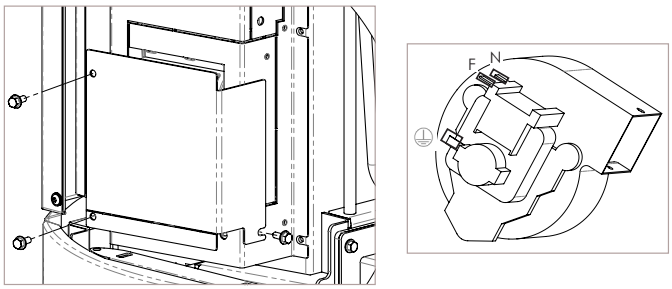




Positionner le ventilateur en le fixant au couvercle de canalisation à l'aide des 2 vis de 5, présentes dans le kit et d'une clé hexagonale de 8.



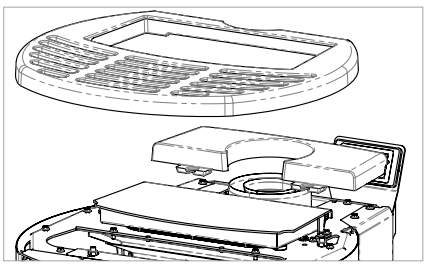
Dans le kit il y a un bouchon avec 3 vis de 8 pour fermer l'ouverture qui permet le démontage de la trappe de nettoyage de l'échangeur en fonte. La fermeture améliore l'échange de chaleur du ventilation arrière.



Effectuer la connexion électrique du ventilateur à l'aide des connecteurs CANAL, déjà présent dans le câblage d'origine du produit. La phase et le neutre peuvent être inversés, contrairement à la connexion à la terre (câble de couleur jaune / vert) qui doit être connectée à la terre du ventilateur. Remontez le produit et, une fois sous tension, accédez à CONFIGURATION UTILISATEUR > PARAMÈTRES > CANALISATION et choisissez le réglage UNIQUE pour profiter de la canalisation (voir menu dédié à la canalisation en pages suivantes du manuel).

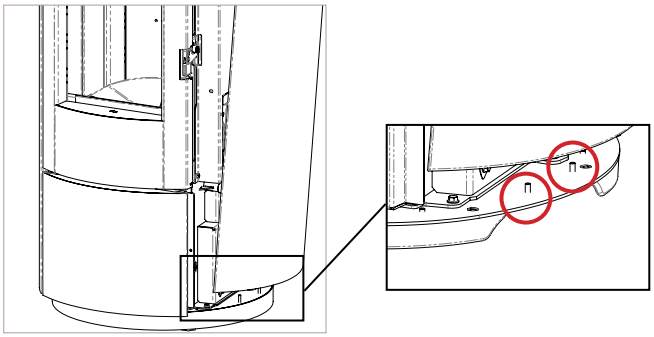
3.10 MONTAGE DU HABILLAGE STEEL

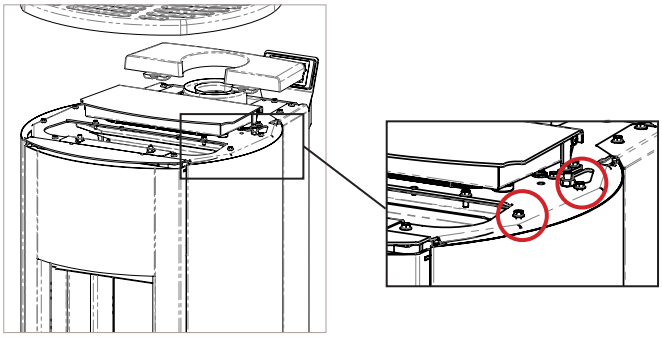
Retirer le couvercle en fonte du produit.



ASSEMBLAGE DES PANNEAUX LATÉRAUX

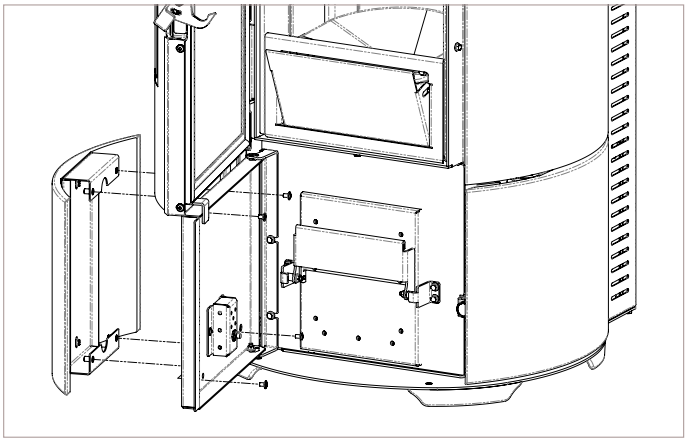
Retirez le panneau latéral droit de son emballage et positionner la plaque, avec les trous de centrage, dans les goupilles de la base du produit. Amener la plaque en position verticale et fixer sa partie supérieure à l'aide des vis précédemment retirées, en veillant à assurer la linéarité avec la porte du produit.



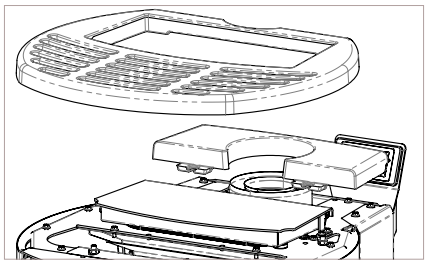


ASSEMBLAGE DES PANNEAUX AVANT INFÉRIEUR

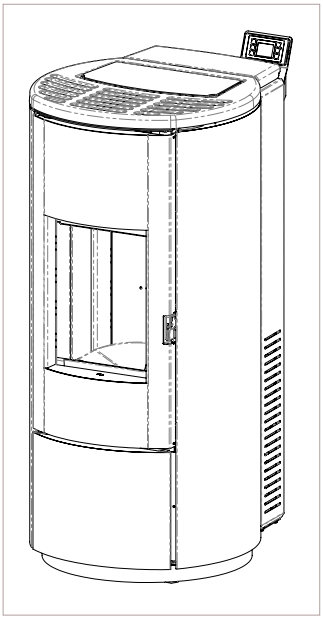
Ouvrez la porte qui cache le tiroir à cendres et prenez le panneau frontal inférieur et les 4 vis (M5x12) dans l'emballage.
Placez le panneau sur le côté extérieur de la porte (en le tenant avec la main) et utilisez les 4 vis pour fixer le panneau en utilisant les trous de passage de la porte.



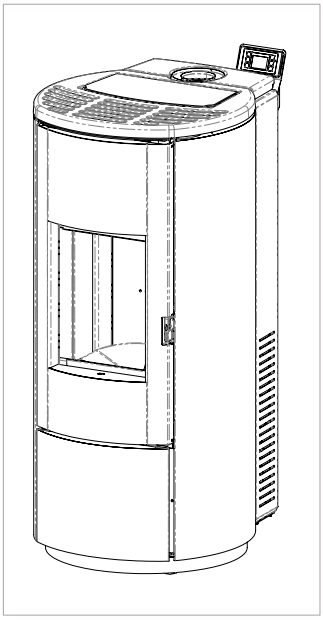
Lorsque vous avez terminé, replacez le couvercle en fonte.



ROUND STEEL



ROUND STEEL TOP/COAX



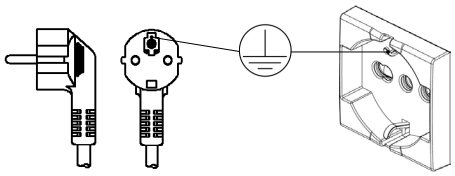
3.11 BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

La fiche du câble d'alimentation du produit doit être branchée uniquement après avoir terminé son installation et son assemblage, elle ne doit pas entrer en contact avec des parties chaudes et elle doit rester accessible après l'installation.
Pour effectuer le branchement électrique, procéder comme décrit ci-dessous :

- brancher le câble d'alimentation au dos de l'appareil ;
- brancher la fiche du câble d'alimentation à la prise de courant murale.

Il est possible de brancher à l'appareil un chronomètre externe pour sa modulation ou sa mise en marche et son arrêt. Pour le branchement et la gestion de la fonction "thermostat externe", se reporter au chapitre consacré dans les pages qui suivent de ce manuel.

L'installation doit absolument être dotée de mise à la terre et d'un interrupteur différentiel comme d'après les lois en vigueur. Par ailleurs, s'assurer que la prise soit compatible avec la typologie de fiche présente sur le câble d'alimentation utilisé.



4 ENTRETIEN

Les opérations d'entretien, à l'exclusion du nettoyage périodique (expliqué dans le paragraphe relatif), doivent être effectuées par un personnel technique autorisé. Ne pas oublier, avant d'effectuer une quelconque opération d'entretien, d'adopter les précautions suivantes :

- toutes les parties du produit doivent être "froides" ;
- s'assurer qu'il n'y ait aucune forme de combustion (par exemple cendres encore chaudes) ;
- utiliser des équipements de protection suivant la directive ;
- extraire la fiche de la prise électrique ;
- une fois l'entretien terminé, réinitialiser le produit en faisant attention de réactiver tous les dispositifs de sécurité.

4.1 ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CONDUITS FUMÉES

Le conduit de fumée doit toujours être propre, puisque les dépôts de suie ou résidus non brûlés réduisent sa section et bloquent son tirage, ce qui compromet le bon fonctionnement du produit et, si en grandes quantités, ils peuvent prendre feu. Il est obligatoire de faire nettoyer le conduit de fumée et la chaminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an ou après un arrêt prolongé pour non-utilisation de l'appareil. À la fin du contrôle/entretien, se faire remettre un rapport que l'installation est en sécurité.
L'absence de nettoyage compromet la sécurité de l'installation.

4.2 ENTRETIEN DU PRODUIT

À effectuer au moins une fois par an ou à chaque signalisation de "Heures Service" (signalisation qui apparaît à l'écran quand les heures de travail sont dépassées, au-delà desquelles un excellent fonctionnement du produit n'est plus assuré). Durant cette phase, le technicien autorisé doit :

- effectuer un nettoyage complet et soigné du conduit de fumée ;
- vérifier l'état d'étanchéité de tous les joints ;
- retirer les résidus de granulés écrasés à l'intérieur du réservoir granulés ;
- remonter l'appareil dans toutes ses parties ;
- vérifier le fonctionnement correct et la qualité de la combustion.

5 DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT

Dans ce chapitre, on fournit à l'utilisateur final toutes les informations relatives aux données techniques du produit, aux encombrements, aux cotes d'installation, aux distances minimums à respecter des murs et meubles, divans, etc.

5.1 FICHE DU PRODUIT

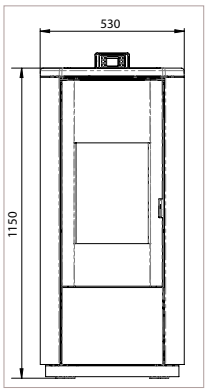
FICHE DU PRODUIT		
EU 2015/1186		
Marque	**Nobis**	
Modèle	**A8V - A8C**	**A10V - A10C**
Classe d'efficacité énergétique	**A++**	**A+**
Puissance thermique directe (Kw)	**7.8**	**9.5**
Puissance thermique indirecte (Kw)	**-**	**-**
Indice d'efficacité énergétique	**131**	**129**
Rendement (Puis. nominale %)	**92.1**	**90.9**
Rendement (Puis. réduite %)	**93.2**	**93.2**
Respecter les mises en garde et les indications d'installation et entretien périodique reportées dans le mode d'emploi.		

5.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

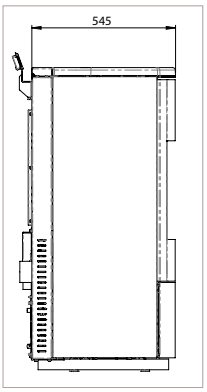
Modèle	**A8V - A8C ROUND**		**A10V - A10C ROUND**	
	Réduit	**Nominal**	**Réduit**	**Nominal**
Poids de l'appareil (kg)	**163**		**163**	
Ø entrée air (mm)	**60**		**60**	
Ø tuyau sortie fumées (mm)	**80**		**80**	
Vol. max. chauffage * (m^3)	**192**		**233**	
Puissance introduite *(kW)*	**4.1**	**8.5**	**4.1**	**10.4**
Puissance rendue*(kW)*	**3.8**	**7.8**	**3.8**	**9.5**
Rendement *(%)*	**93.2**	**92.1**	**93.2**	**90.9**
CO à 13% de O_2 *(mg/m^3)*	**75**	**11**	**75**	**8**
Capacité réservoir (kg)	**19**		**19**	
Consommation par heure granulés *(kg/h)*	**0.86**	**1.76**	**0.86**	**2.16**
Autonomie *(h)*	**22.1**	**10.8**	**22.1**	**8.8**
Puissance électrique absorbée (W)	**315**		**315**	
Alimentation électrique (V-Hz)	**230-50**		**230-50**	
Flux gaz evacuation *(g/s)*	**4.3**	**5.8**	**4.3**	**7.1**
Tirage minimum *(Pa)*	**9**	**10**	**9**	**11**
Température des fumées *(°C)*	**101**	**148**	**101**	**168**

* cette valeur peut varier en fonction du type de classe énergétique de l'habitation et de la typologie de granulés employés.
Les données reportées sont indicatives, n'engagent en rien et peuvent varier suivant le type des granulés utilisés. Le fabricant se réserve la faculté d'apporter des modifications afin d'améliorer les prestations des produits.

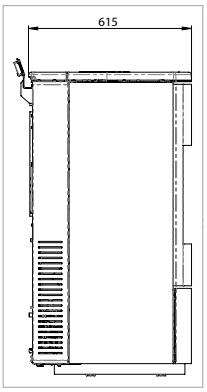
5.3 MESURES D'ENCOMBREMENT



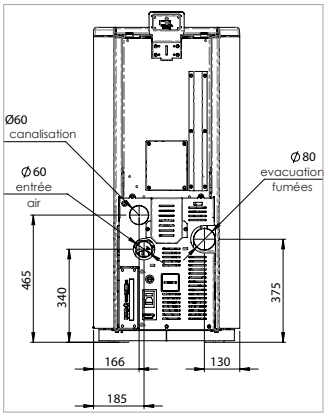
VUE AVANT



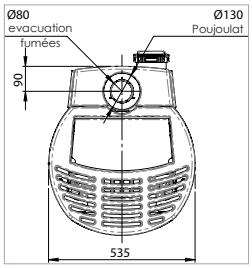
ROUND



ROUND TOP/COAX

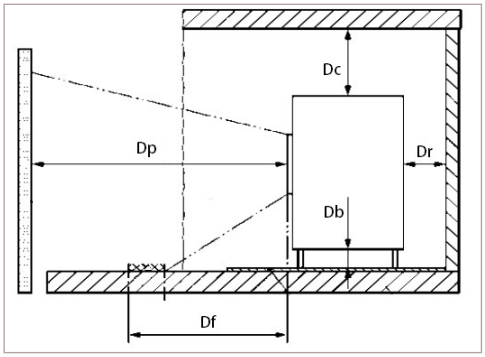


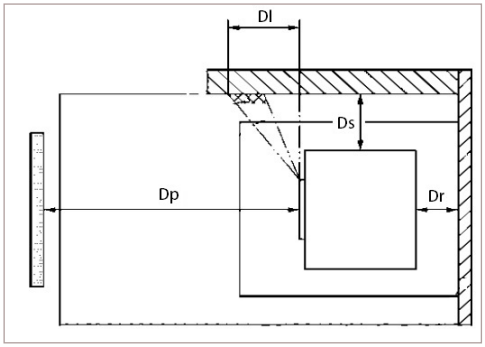
ROUND



ROUND TOP/COAX

5.4 DISTANCES DE SÉCURITÉ

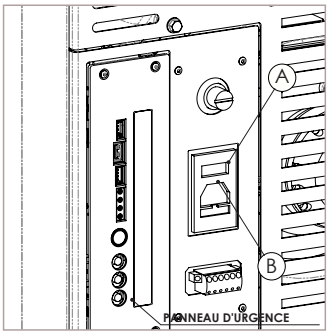




Fire safety - protection of combustible materials		
Dc	Ceiling	>750 mm
Dp	Front	2000 mm
Df	Front on floor	800 mm
Db	Back	0 mm
Dl	Side radiation	800 mm
Ds	Side	150 mm
Dr	Rear	100 mm

6 AFFICHAGE 6 TOUCHES

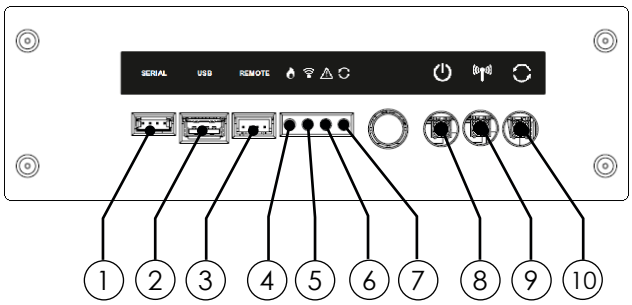
Après avoir effectué, avec la plus grande attention, toutes les opérations d'installation, montage revêtement (où présent comme kit) et branchement électrique, accéder à la partie arrière du produit pour l'alimenter.



L'interrupteur "I/O" Ⓐ dans la figure ci-dessus doit être positionné sur "I". En cas de non-alimentation, contrôler l'état du fusible qui se situe dans le boîtier sous l'interrupteur Ⓑ (fusible de 4A *configuration EU*). Durant la période d'inutilisation, on conseille de retirer le câble d'alimentation de l'appareil, tout comme les piles de telecommande.

6.1 DESCRIPTION DU RÉCEPTEUR

L'appareil est doté d'une carte radio d'urgence, qui se situe à son dos, qui permet la gestion base des fonctions en cas de panne ou dysfonctionnement de telecommande.



1	Connexion série (UNIQUEMENT usage du personnel autorisé)
2	Connexion USB (UNIQUEMENT usage du personnel autorisé)
3	Connexion câble d'urgence
4	LED VERTE - état fonctionnement appareil
5	LED JAUNE - communication radio en cours
6	LED ROUGE - alarme active
7	LED BLEUE - Mise à jour système en cours
8	Bouton mise en marche/arrêt appareil
9	Bouton association radio telecommande récepteur
10	Bouton mise à jour manuelle (UNIQUEMENT usage du personnel autorisé)

6.2 DESCRIPTION DES TOUCHES DE COMMANDE

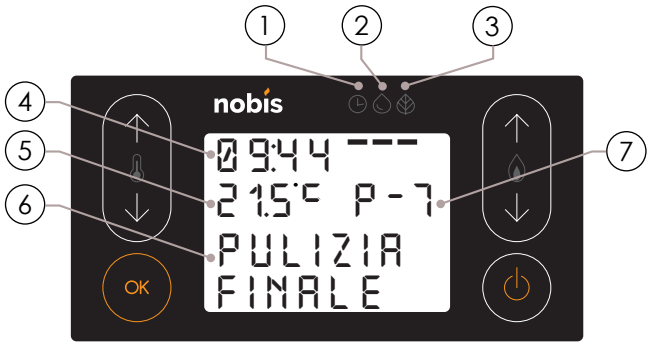
L'affichage se présente comme suit :



1	Touche d'augmentation température ambiante
2	Touche de diminution température ambiante
3	Touche de validation ou accès au menu
4	Touche d'augmentation puissance de la flamme
5	Touche de diminution puissance de la flamme
6	Touche allumage/arrêt ou sortie du menu
7	Écran

6.3 DESCRIPTION DE L'AFFICHAGE

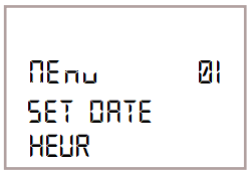
L'affichage se présente comme suit :



1	Led du CHRONOTHERMOSTAT active
2	Led ANTI-CONDENSATION active
3	Led OPTIMISATION PELLETS active
4	Horloge
5	Température ambiante
6	Affichage de l'état de la machine
7	Puissance réglée

7 NAVIGATION DANS LE MENU

Pour accéder au menu, appuyez sur (OK) depuis l'écran de stand-by pour afficher les éléments du menu, comme illustré dans la figure ci-dessous.



Faites défiler les éléments avec les touches ↑ 🌡 ↓ de gauche

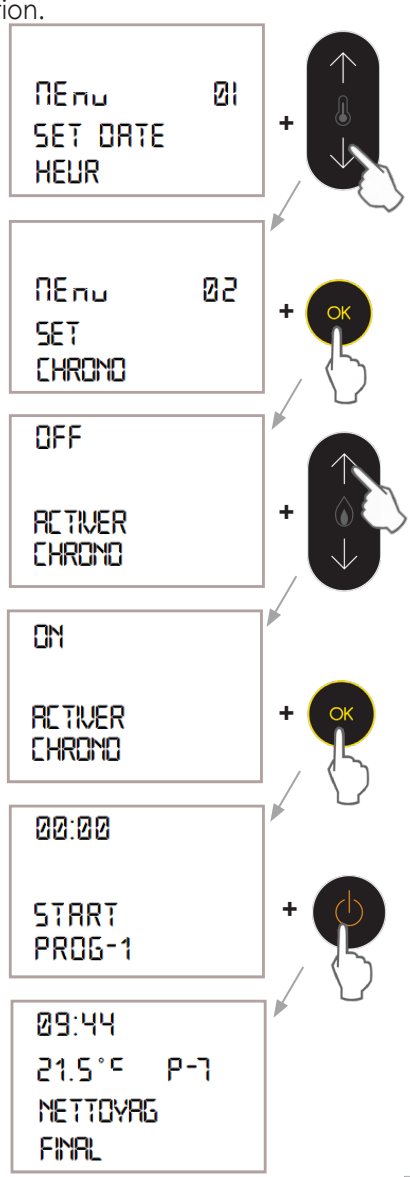
Confirmez l'accès au menu en appuyant sur (OK)

Changez les valeurs avec les touches de droite ↑ 💧 ↓

Confirmez l'accès au menu en appuyant sur (OK)

Pour revenir au menu principal, appuyez sur ⏻

Ci-dessous vous trouvez un exemple pratique de comment on effectue la navigation en utilisant toutes les touches de sélection.



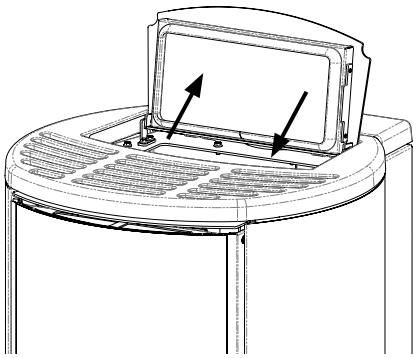
8 INSTRUCTIONS PREMIER DÉMARRAGE

Ce chapitre présente une série d'opérations à effectuer lors de la première mise en marche de l'appareil.

8.1 CHARGEMENT DES GRANULÉS

Le chargement du combustible est fait en introduisant des granulés depuis la partie supérieure du produit, en ouvrant le portillon. S'assurer que le contenu du sac de granulés ne tombe pas sur les bords du réservoir, en faisant particulièrement attention au centrage, durant la phase de charge. Éviter par ailleurs que l'emballage de granulés entre en contact avec des surfaces chaudes.

S'assurer de refermer correctement le couvercle du réservoir après avoir effectué l'opération de chargement des granulés. La fermeture est contrôlée par un contact électronique (pour les modèles où prévu). En cas de non-fermeture, une signalisation prévient l'utilisateur de faire attention au serrage, avant de passer en alarme, en cas de négligence de l'avertissement.



8.2 MENU 01 - RÉGLAGE DATE - HEURE

Ci-dessous, la procédure pour la programmation de la date et de l'heure, utiles pour la fonction chrono-thermostat, présente dans les modèles de la gamme du Fabricant.

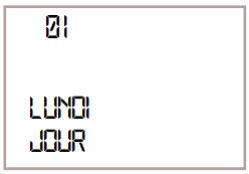
PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

MENU 01 RÉGLAGE DATE-HEURE

Accedez aux menus en appuyant sur (OK)

Le premier element du menu est DATE-HEURE.

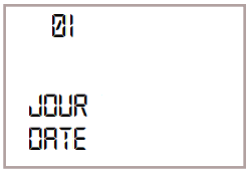
Acceder aux menus en appuyant sur (OK)
La page-écran avec le réglage d'horaire et calendrier apparaît comme dans la figure ci-dessous.



Modifier la donnée en évidence avec (↑)(💧)(↓)

Confirmer la donnée modifiée en appuyant sur

Répéter l'opération pour modifier le calendrier.



(OK)

Modifier la donnée avec (↑)(💧)(↓)

Confirmer la donnée modifiée en appuyant sur

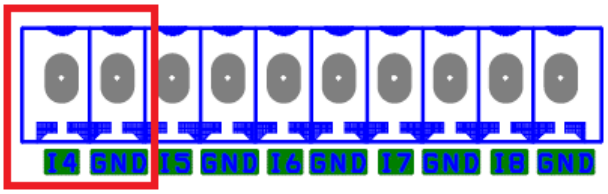
En confirmant la dernière donnée vous passerez au menu 01.

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran principal.

(OK)

8.3 MENU 10 - SONDE D'AMBIANCE

Le paragraphe suivant précise quel types de capteur on peut utiliser pour mesurer la température ambiante.
Il y a 3 possibilités :
- Sonde RADIO : lecture de la température fournie par la télécommande, qui agit comme un thermostat externe ;
- Sonde T. EXT. : vous pouvez utiliser un thermostat externe autre qu'un appareil Nobis ;
- Sonde type S. AMB : vous pouvez utiliser la sonde de température ambiante fournie avec l'affichage, à installer sur la carte électronique.



Connecter la sonde d'ambiance directement à la carte électronique en fixant les bornes (peu importe le sens) au connecteur vert en I4 et GND.

Cette opération doit être effectuée uniquement par un technicien qualifié Nobis.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

MENU 10 >> SONDE D'AMBIANCE

Accedez aux menus en appuyant sur (OK)

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑)(🌡)(↓)

Au menu SONDE D'AMBIANCE, appuyez sur (OK)

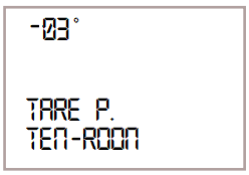
En accédant au menu, il est possible de configurer le type de sonde parmi ceux décrits ci-dessus.

Sélectionnez la commande et validez avec (OK)

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

Si l'option sélectionnée nécessite l'utilisation de la sonde d'ambiance, il est possible d'étalonner la sonde en confirmant le paramètre.

Ensuite l'écran avec le réglage de la sonde d'ambiance apparaît, comme illustré dans la figure ci-dessous.



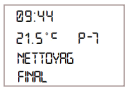
Modifier la valeur à l'aide des touches (↑)(💧)(↓)
Exemple : *Le thermostat de référence affiche 21°C et l'écran affiche 19°C.*
Réglez +2 pour afficher la valeur 21° C sur l'écran.
Validez les données modifiées à l'aide de la touche (OK)

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à *l'écran STAND-BY*

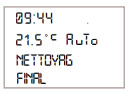
8.4 MENU 04 - FUNZIONE AUTO

La logique, relative à ce type de gestion, est la suivante :

UTILISATEUR : l'utilisateur se réserve la faculté de programmer la température ambiante qu'il souhaite et la puissance de combustion utile pour atteindre cette température.



AUTO : l'utilisateur programme simplement la température ambiante qu'il souhaite pour le meilleur confort, l'appareil gère la puissance de combustion et la ventilation (si présente et active) de façon autonome.



Vous trouverez ci-dessous la procédure d'étalonnage de la sonde d'ambiance, au cas où la valeur diffère de la lecture d'un thermostat de référence.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

MENU 04 >> FONCTION AUTO

Accedez au menu en appuyant sur (OK) .

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑)(🌡)(↓) .

Sélectionnez FONCTION AUTO et appuyez sur (OK).

Activez/Désactivez la fonction à l'aide des touches (↑)(💧)(↓)

Validez les données modifiées à l'aide de la touche (OK)

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

8.5 RÉGLAGE TEMPÉRATURE AMBIANTE

La température ambiante définit la température que l'on souhaite obtenir dans la pièce où le produit est installé.

À partir de l'écran de STAND-BY, appuyez sur les touches (↑)(🌡)(↓) pour modifier la température ambiante.
Les valeurs varient de 7°C à MAN (avec la valeur MAN on entend que, une fois programmé, l'appareil ne passe JAMAIS en économie)

Confirmer avec la touche (OK) la nouvelle programmation ou bien attendre 3 secondes la confirmation automatique.

8.6 RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION

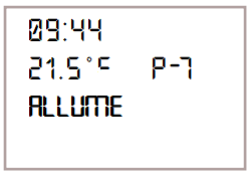
La puissance de combustion définit la quantité de chaleur produite par l'appareil, cela implique une consommation différente de combustible. En gros, cela sert à afficher le temps utile pour atteindre la température idéale, programmée pour la pièce où le produit est installé.

À partir de l'écran de STAND-BY, appuyez sur les touches (↑)(💧)(↓) pour modifier la puissance de combustion.
Les valeurs varient de 1 à 7 ;

Confirmer avec la touche (OK) la nouvelle programmation ou bien attendre 3 secondes la confirmation automatique.

8.7 ALLUMAGE/ARRÊT DU PRODUIT

Pour allumer le produit, pression prolongée sur la touche (⏻) jusqu'à l'apparition de la page-écran suivante, suivie de signalisation sonore.

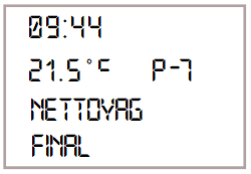


ALLUMAGE • Phase initiale de chargement granulés ;

Cet écran sera suivi de :

ATTENTE FLAMME • 1Phase d'attente de la flamme;
PHASE FLAMME • Phase de stabilisation et réduction comburant à l'intérieur du brasier ;

Pression prolongée de la touche (⏻) accompagnée de signalisation sonore, conduit à l'arrêt du produit, ainsi qu'à la réinitialisation d'alarmes éventuelles.



(i) Pour les modèles avec dispositif de nettoyage, durant la phase de mise en marche, le produit active une phase de nettoyage brasier avant de passer en ALLUMAGE.
En cas d'ALLUMAGE ÉCHEC, après avoir appuyé sur le bouton (⏻), un POP UP signale qu'il est nécessaire d'aspirer le pellet du brasier avant de remettre l'appareil en marche, évitant ainsi le déversement de pellets non brûlés dans le tiroir à cendre.

Toujours aspirer le brasier avec un nettoyeur à cendres, risque d'incendie.

Durant la première mise en marche du produit, des odeurs ou fumées désagréables peuvent être générées par l'évaporation ou le séchage de certains matériaux utilisés. Ce phénomène disparaît au bout de quelques heures d'utilisation. Durant cette période, on conseille de maintenir les pièces bien aérées.

Pendant le fonctionnement, et surtout pendant les phases de chauffage et de refroidissement du produit, des bruits similaires à des tic-tac peuvent être perçus dus à la dilatation des matériaux dans les différentes phases de passage du chaud au froid et vice versa de l'appareil.

9 LA PHASE DE TRAVAIL

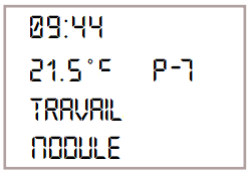
Les produits de la gamme prévoient une phase de travail avec 7 puissances de fonctionnement. Ci-dessous, on décrit le comportement de l'appareil une fois le réglage de la température ambiante atteint, si programmé.

9.1 MODE ÉCONOMIE

Durant la phase de travail, l'appareil fonctionne avec l'objectif d'atteindre le réglage température ambiante ; quand cette condition est remplie, la puissance se réduit jusqu'au mode ÉCONOMIE, phase où la consommation de combustible est minimale.

À ce point, une précision est nécessaire sur le bénéfice de la fonction AUTO : pour passer en mode économie et/ou revenir en fonctionnement normal, dès que la température ambiante baisse en dessous de la valeur sélectionnée, l'appareil augmente progressivement la puissance de la chambre de combustion (optimisation de la combustion).

Affichage du mode ÉCONOMIE :



9.2 FONCTION COMFORT CLIMA

Comme décrit au paragraphe «mode économie», l'appareil vise à répondre au confort thermique demandé par l'utilisateur.

La fonction à activer, liée à ce mode, assure par ailleurs, si l'habitation possède une bonne classe énergétique, une économie de combustible par le biais de mises en marche et arrêts intelligents du produit (réalisation ou demande du réglage voulu).
Ci-dessous, la procédure pour l'activation de la fonction, la modification des valeurs avec signification relative, un exemple pratique de réglage.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

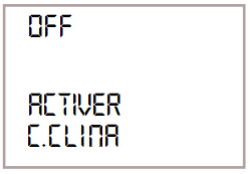
MENU 03 >> COMFORT CLIMA

Accedez aux menus en appuyant sur (OK).

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑)(🌡)(↓).

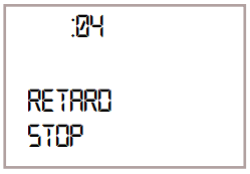
À l'élément COMFORT CLIMA, appuyez sur (OK)

En accedant au MENU, l'affichage de l'activation de la fonction apparaît, comme illustré dans la figure ci-dessous



Activez/Désactivez la fonction en appuyant sur les touches (↑)(💧)(↓).

Pour confirmer les données modifiées, appuyez sur (OK).



Réglez le temps pendant lequel le produit doit rester en mode économie, avant que la fonction ne l'arrête, à l'aide des touches (↑)(💧)(↓).

Confirmez les données modifiées en appuyant sur (OK).



À l'aide des touches (↑)(💧)(↓), sélectionnez la valeur en dessous de la température ambiante choisie à laquelle le produit doit se redémarrer.

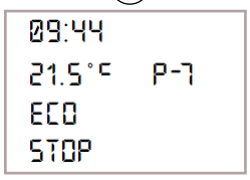
Confirmez les données modifiées en appuyant sur (OK)

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

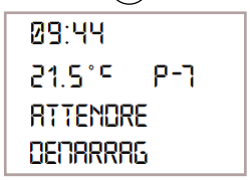
AFFICHAGE D'ÉTAT :
Pour reconnaître l'arrêt de l'appareil en condition de COMFORT CLIMA, il faut afficher la page-écran (1).

Pour reconnaître que l'appareil est sur le point d'effectuer une mise en marche en condition de CONFORT CLIMAT, il faut afficher la page-écran (2).

(1)



(2)



EXEMPLE PRATIQUE :
Programmation du réglage ambiant à 21°C ;
Programmation du mode économie à 3 minutes ;
Programmation °C redémarrage à -2LC par rapport au programmé.
L'appareil s'éteint dès que la température dans l'habitation atteint la valeur programmée + 3 minutes en mode économie.
Le produit s'allume quand une température de 18°C (21°C - 2°C - 0,5°C tolérance) est relevée.
Il est possible d'activer aussi la fonction en utilisant un thermostat externe, en tenant compte du fait que cela ne couvre pas la valeur d'hystérésis.

On conseille l'utilisation d'un thermostat externe avec valeur propre d'hystérésis programmable jusqu'à un maximum de 3°C. Le fonctionnement de l'appareil pourrait démarrer la phase de mise en marche et arrêt plusieurs fois durant la journée ; cela pourrait compromettre la durée de la résistance de mise en marche.

10 DESCRIPTION DES FONCTIONS DU MENU

Dans ce chapitre, on décrit les fonctions dans le menu utilisateur, utiles pour améliorer certains aspects de confort de l'utilisateur et/ou fonctionnement du produit.

10.1 MENU 02 - RÉGLAGE MINUTEUR

Avec la fonction CHRONOTERMOSTAT, il est possible de programmer, pour chaque jour de la semaine, la mise en marche ou l'arrêt automatique du produit, avec 4 intervalles temporels indépendants (PROGRAMME 1 - 2 - 3 - 4).
Ci-dessous, on reporte les étapes à suivre, en partant de la page-écran de STAND-BY, pour accéder au menu relatif.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

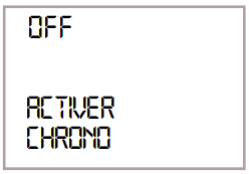
MENU 02 >> CHRONO

Accedez aux MENUS en appuyant sur (OK)

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑) (↓)

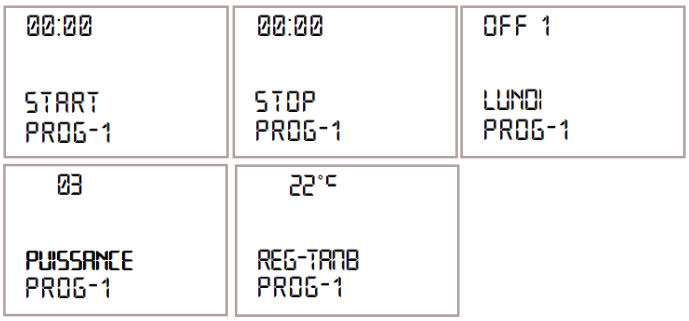
À l'élément CHRONO, appuyez sur (OK)

En accédant au menu, l'écran apparaît avec l'activation de toutes les minuteurs configurés, comme illustré sur la figure ci-dessous.



Activer/Désactiver la fonction à l'aide des touches (↑) (↓)

Confirmer les données modifiées en appuyant sur (OK)



Les affichages suivants montrent ce qui peut être réglé pour chaque minuteur, comme les heures d'allumage et d'arrêt et les jours de la semaine, lorsque activés.
Modifiez les données avec les touches (↑) (↓) .

Confirmez toute modification des données à l'aide de la touche (OK) pour accéder aux écrans relatifs au réglage de la puissance de combustion et de la température que vous souhaitez obtenir dans l'environnement.
Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

10.2 MENU 07 - CHARGEMENT VIS SANS FIN

La fonction suivante sert à faciliter la phase de mise en marche de l'appareil, après un nettoyage soigné de la trémie (récipient des granulés) pour retirer la sciure qui, avec le temps, s'est créée sur le fond. Voir chapitre «Entretien périodique du produit».
Contrôler par ailleurs d'avoir introduit les granulés à l'intérieur du réservoir et que l'appareil se trouve en état de «ÉTEINT» ou «NETTOYAGE FINAL» avant de démarrer la fonction.

Le nombre exprimé en secondes indique le temps de rotation de la vis sans fin durant la phase de chargement. Une fois ce temps écoulé, la vis sans fin s'arrête automatiquement, après quoi on peut effectuer la mise en marche de l'appareil.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

MENU 07 >> CHARGEMENT VIS SANS FIN COLEA

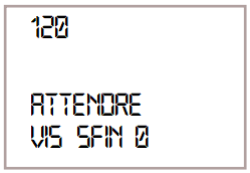
Accedez aux MENUS en appuyant sur OK

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches ↑ ↓.

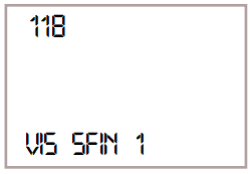
À l'élément CHARG. VIS SANS FIN, appuyez sur OK

Le dispositif de nettoyage s'active (1) (pour les modèles qui disposent de nettoyage automatique), après quoi la vis sans fin des granulés s'active (2). Sur l'écran est indiqué le temps qui s'écoule jusqu'à 0, qui correspond à l'arrêt du chargement.

(1)



(2)



À la fin du chargement, l'appareil va sur l'élément du menu relatif à la fonction.

Après la phase de chargement initiale, un apparaît POPUP qui indique d'aspirer le pellet du brasier. Cette opération ne permet pas de vider les granulés dans le tiroir à cendres lorsque la plaque est tournée lors de l'allumage.

Toujours aspirer le brasier avec un nettoyeur à cendres, RISQUE D'INCENDIE.

10.3 MENU 06 - MÉLANGE GRANULÉS/ASPIRATION AIR

Le réglage du MÉLANGE PELLET/ASPIRATION AIR permet de varier de façon immédiate la quantité de granulés chargée dans le brasier et la quantité d'air à l'entrée du produit, testé et essayé avec granulés certifiés DIN PLUS. Si on utilise des granulés différents ou non certifiés, il pourrait être nécessaire de régler la combustion. Normalement, la variation s'effectue sur le pourcentage d'ASPIRATION afin d'améliorer la combustion ; si le réglage de l'oxygène n'est pas suffisant, il pourrait être nécessaire de modifier aussi le pourcentage de chute GRANULÉS.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

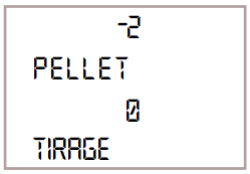
MENU 06 >> MÉLANGE P/A

Accedez aux menus en appuyant sur OK .

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches ↑ ↓ .

À l'élément MÉLANGE P/A, appuyez sur OK

En accédant au menu, l'écran apparaît comme dans la figure ci-dessous.

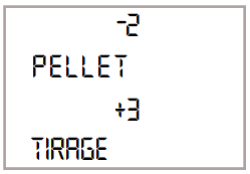


Modifier le réglage des granulés avec les touches ↑ ↓

Les valeurs varient de -5 : réduction de la charge granulés

en % à +5 : augmentation du chargement granulés en %

Confirmer avec la pression de la touche OK et passer à la modification de l'aspiration.



Modifier le réglage de l'aspiration, touches ↑ ↓
Les valeurs varient de -5 : réduction de l'aspiration en % à +5 : augmentation de l'aspiration en %
Confirmer avec la pression de la touche OK et sortir du réglage pour revenir à la page-écran relative à la fonction.
Comme d'après l'exemple reporté ci-dessus, un pourcentage de -2 GRANULÉS et +3 ASPIRATION a été programmé ;
une programmation de ce genre découle du fait que la combustion manque d'oxygène et le calibre des granulés est petit par rapport à la moyenne de 2 cm.

Le numéro indiqué, pour la modification des réglages, fait référence à une variation en pourcentage qui agit sur les paramètres de défaut programmés dans la carte électronique, cela a effet uniquement en phase travail. Ces valeurs devront être modifiées en cas de mauvaise combustion, due dans de nombreux cas à une utilisation de granulés différents de ceux utilisés pour l'essai de l'appareil.

Appuyez plusieurs fois sur la touche ⏻ pour revenir à l'écran STAND-BY.

10.4 MENU 12 - ÉTAT POÊLE

Avec cette fonction, il est possible de vérifier le fonctionnement correct des paramètres les plus importants de l'appareil. Ci-dessous, on reporte les deux pages-écrans qui montrent la liste des données réelles du produit, utiles au service d'assistance durant les phases de contrôle.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

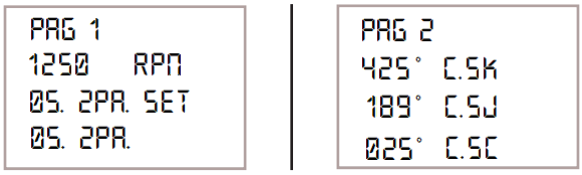
MENU 12 >> ÉTAT POÊLE

Accedez aux MENUS en appuyant sur la touche (OK)

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑) (↓)

l'élément du menu ÉTAT POÊLE, appuyez sur (OK)

En accédant au menu, l'écran apparaît comme dans la figure ci-dessous.



Passer de l'écran 1 à l'écran 2, à l'aide de (↑) (↓)

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

10.5 MENU 08 - LANGUE

En fonction du pays de destination ou de l'utilisateur qui achète le produit, cette fonction comprend une série de langues à programmer. Ci-dessous, la procédure pour le choix de la langue désirée.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

MENU 08 >> LANGUE

Accedez aux MENUS en appuyant sur (OK)

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑) (↓)

À l'élément de menu LANGUE, appuyez sur (OK)

En accédant au menu, l'écran apparaît comme dans la figure ci-dessous.



Sélectionner la langue en appuyant sur (↑) (↓) et confirmez avec (OK) .

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

10.6 MENU 09 - VERSION FIRMWARE

Pour afficher la version de firmware installée pour le modèle d'appareil fourni, suivre la procédure de ce paragraphe. Cette fonction sert au centre d'assistance pour contrôler la disponibilité de nouvelles mise à jour à, en cas de nécessité, installer sur le produit.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

MENU 09 >> VERSION FIRMWARE

Accedez aux menus en appuyant sur (OK)

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑) (↓)

À l'élément VERSION FIRMWARE, appuyez sur (OK)

En accédant au menu, l'écran apparaît comme dans la figure ci-dessous.



Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

10.7 MENU 05 - ANTICONDENSATION

Cette fonction garantit que la température des gaz d'échappement reste plus élevé que température de condensation.

(i) La fonction entraîne une légère augmentation de consommation de pellets pour remédier à cette situation. Les causes de condensation peuvent être liées à l'installation mais surtout au rendement des pellets et à leur taille.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

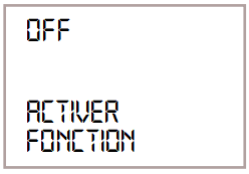
MENU 05 >> ANTICONDENSATION

Accedez aux menus en appuyant sur (OK)

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches (↑) (↓)

À l'élément ANTICONDENSATION, appuyez sur (OK)

En accédant au menu, l'écran apparaît comme dans la figure ci-dessous.



Activer / Désactiver la fonction en appuyant sur de la touche ⬆💧⬇ et confirmez avec OK .

Appuyez plusieurs fois sur la touche ⏻ pour revenir à l'écran STAND-BY.

10.8 MENU 00 - RÉGLAGE VENTILATION (si équipé)

Les produits de la gamme équipés de ventilation optionnelle profitent du système de convection naturelle, qui garantit un apport de chaleur considérable dans l'environnement en l'absence totale de bruit. En accédant au menu ci-dessous, il y a cependant la possibilité d'activer la ventilation optionnelle selon la puissance souhaitée.

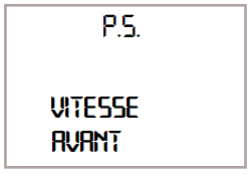
PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

MENU 00 >> RÉGLAGE VENTILATION

Accedez aux menus en appuyant sur OK

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches ⬆🌡⬇

À l'élément VENTILATION, appuyez sur OK



Modifier la puissance de la ventilation avec ⬆💧⬇
0 - ventilation désactivée ;
1-7 - plage de réglage de la ventilation ;
PS - la ventilation suit la puissance de combustion reglée sur l'appareil.

Si la fonction PS n'est pas configurée, le ventilateur restera toujours indépendant de la puissance du produit.

Confirmez avec la touche OK

Appuyez plusieurs fois sur la touche ⏎ pour revenir à l'écran STAND-BY.

11 CANALISATION (si équipé)

Les produits de la gamme équipés d'un système de canalisation peuvent être de deux types : canalisation simple ou double. Il est possible de désactiver la canalisation, de la régler manuellement ou d'activer l'autogestion en fonction de la température que vous souhaitez obtenir dans la pièce où la canalisation est installée

11.1 RÉGLAGE CANALISATION SIMPLE

Dans ce paragraphe, on détaille le système pour activer/désactiver et programmer en manuel la vitesse de la ventilation servant à canaliser.
Par ailleurs, on montre la possibilité d'activer la fonction automatique de gestion de la canalisation, liée au réglage de température ambiante que l'on souhaite obtenir dans la pièce.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

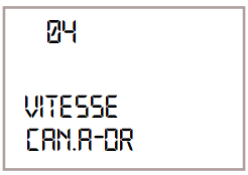
MENU 00 >> RÉGLAGE CANALISATION

Accedez aux menus en appuyant sur OK

Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches ⬆🌡⬇

À l'élément RÉGLAGE CANALISATION, appuyez sur OK

En accédant au menu, l'écran apparaît comme dans la figure ci-dessous.

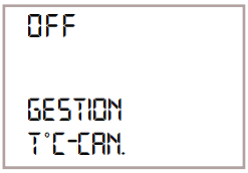


L'affichage permet de modifier la vitesse de la canalisation à l'aide des touches ⬆💧⬇
0 - ventilation désactivée ;
1-7 - plage de réglage ;
PS - la ventilation s'accorde à la puissance de combustion réglée sur l'appareil.

Si la fonction PS n'est pas configurée, le ventilateur restera toujours indépendant de la puissance du produit.

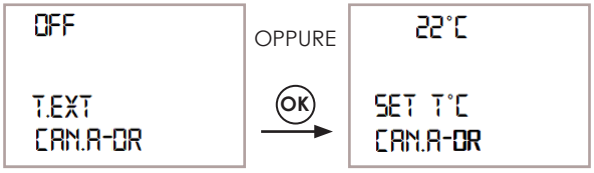
Confermare l'impostazione con il tasto OK e passare alle successive impostazioni.

Il y a la possibilité d'activer la modulation de la ventilation (dans « canalisation »), une fois la valeur réglée atteinte ;



Activez/Désactivez la fonction à l'aide des touches ⬆💧⬇ et confirmez en appuyant sur OK

Si vous souhaitez gérer la température de la pièce à canaliser, après avoir activé la fonction décrite ci-dessus, vous devrez décider si vous souhaitez la gérer avec la sonde fournie ou en utilisant un thermostat externe.



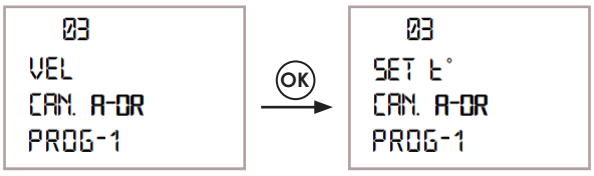
Appuyez sur les touches ↑ 💧 ↓ pour cocher/décocher l'option de gestion de la température de la zone à canaliser à l'aide d'un thermostat externe (non fourni). Appuyez sur OK pour confirmation.

Appuyez sur les touches ↑ 💧 ↓ pour régler la température de la zone à canaliser à l'aide d'une sonde d'ambiance optionnelle, fournie par Nobis s.r.l. sur demande (non fourni en standard).

Si l'option de gestion de la température « canalisé » avec un thermostat extérieur est activé, il ne sera pas possible de régler la température (opération autorisée uniquement sur le thermostat extérieur).

11.2 RÉGLAGE CHRONO CANALISATION

Dans le menu CHRONO, pour les modèles qui prévoient la canalisation, il est possible de programmer aussi bien la puissance de canalisation (vitesse de la ventilation) que la température que l'on veut obtenir dans la pièce où la bouche de ventilation est installée. Après avoir programmé toutes les valeurs relatives à la mise en marche programmée de l'appareil, la page-écran suivante apparaît.



Appuyez sur les touches ↑ 💧 ↓ pour régler la vitesse de canalisation. Appuyez sur OK pour confirmer.

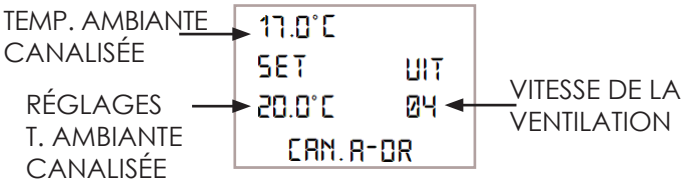
Appuyez sur les touches ↑ 💧 ↓ pour régler la température de la zone à canaliser. Appuyez sur OK pour confirmer.

Appuyez plusieurs fois sur la touche ⏻ pour revenir à l'écran STAND-BY.

En configurant la température ambiante pour la canalisation, celle-ci n'est gérée que si la fonction CONTRÔLE DE LA TEMPÉRATURE, vue ci-dessus, est activée.

11.3 VOIR L'ÉTAT DE LA CANALISATION

Pour afficher l'état de la canalisation, à partir de l'écran de STAND BY, appuyez simultanément sur les touches ↑ 🌡 ↓ . L'affichage apparaît comme illustré ci-dessous :



La fonction rapide pour accéder à l'état des canalisations permet également de :
- modifier la temp. ambiante avec ↑ 🌡 ↓
- modifier la vitesse de ventilation avec ↑ 💧 ↓

Appuyez sur OK pour valider votre choix et revenir à l'écran de STAND BY.

11.4 RÉGLAGE CANALISATION DOUBLE

Dans ce paragraphe, on détaille le système pour activer/désactiver et programmer en manuel la vitesse de la ventilation servant à canaliser.
Par ailleurs, on montre la possibilité d'activer la fonction automatique de gestion de la canalisation double, liée au réglage de température ambiante que l'on souhaite obtenir dans la pièce.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

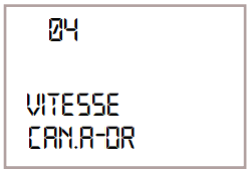
MENU 00 >> RÉGLAGE CANALISATION

Accedez aux menus en appuyant sur OK

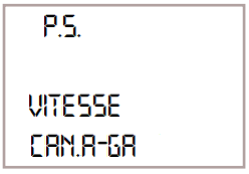
Faites défiler les éléments jusqu'au menu dédié à la fonction, à l'aide des touches ↑ 🌡 ↓

À l'élément RÉGLAGE CANALISATION, appuyez sur OK

En accédant au menu, l'écran apparaît comme dans la figure ci-dessous.

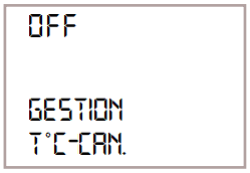


Cet affichage permet de changer la vitesse de la canalisation droite avec les touches ↑ 💧 ↓
0 - ventilation désactivée ;
1-7 - plage de réglage ;
PS - la ventilation s'accorde à la puissance de combustion réglée sur l'appareil.
En confirmant avec la touche OK, vous passerez au réglage de la canalisation gauche.



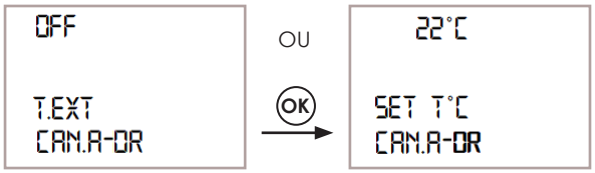
Si la fonction PS n'est pas configurée, le ventilateur restera toujours indépendant de la puissance du produit.

Confirmez le réglage avec la touche (OK) et passez aux réglages suivants.
Il y a la possibilité d'activer la modulation de la ventilation (dans « canalisation »), une fois la valeur réglée atteinte ;



Activez/Désactivez la fonction en appuyant sur les touches (↑)(💧)(↓) et confirmez en appuyant sur (OK).

Si vous souhaitez gérer la température de la pièce à canaliser, après avoir activé la fonction décrite ci-dessus, vous devrez décider si vous souhaitez la gérer avec la sonde fournie ou en utilisant un thermostat externe.



Appuyez sur (↑)(💧)(↓) pour cocher/décocher l'option si on souhaite gérer la température de la zone à canaliser à l'aide d'un thermostat externe (non fourni). Confirmez avec (OK).

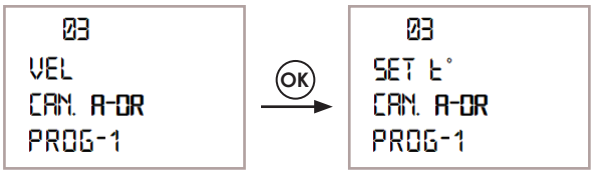
Appuyez sur (↑)(💧)(↓) pour programmer la température de la zone à canaliser à l'aide d'une sonde ambiante en option, fournie sur demande par Nobis s.r.l. (pas fournie en série)

Après avoir confirmé le réglage de la canalisation droite, confirmez avec la touche (OK) et répétez la même séquence d'opérations pour la canalisation gauche.

Si l'option pour la gestion de la température « canalisation » avec thermostat externe est activée, il n'est pas possible de modifier la température depuis le télécommande mais seulement depuis le thermostat externe.

11.5 RÉGLAGE MINUTEUR CANALISATION

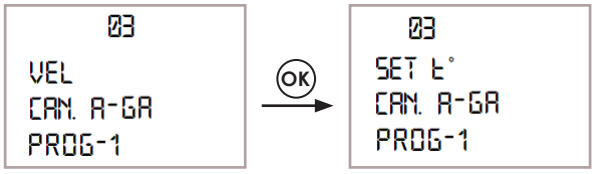
Dans le menu CHRONOTHERMOSTAT, pour les modèles qui prévoient la canalisation, il est possible de programmer aussi bien la puissance de canalisation (vitesse de la ventilation) que la température que l'on veut obtenir dans la pièce où la bouche de ventilation est installée. Après avoir programmé toutes les valeurs relatives à la mise en marche programmée de l'appareil, les affichages suivants apparaissent.



Appuyez sur les touches (↑)(💧)(↓) pour régler la vitesse de la canalisation droite. Appuyez sur (OK) pour valider votre choix.

Appuyez sur les touches (↑)(💧)(↓) pour régler la température de la zone à canaliser. Appuyez sur (OK) pour valider votre choix.

En confirmant avec la touche (OK) , vous passerez au réglage de la canalisation gauche.



Appuyez sur les touches (↑)(💧)(↓) pour régler la vitesse de la canalisation. Appuyez sur (OK) pour valider votre choix.

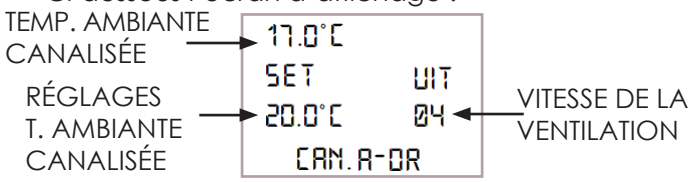
Appuyez sur les touches (↑)(💧)(↓) pour régler la température de la zone à canaliser. Appuyez sur (OK) pour valider votre choix.

Appuyez plusieurs fois sur la touche (⏻) pour revenir à l'écran STAND-BY.

En réglant la température ambiante pour les canalisations, celle-ci n'est gérée que si la fonction CONTRÔLE DE LA TEMPÉRATURE, vue ci-dessus, est activée.

11.6 AFFICHAGE ÉTAT CANALISATION

Pour visualiser l'état de la canalisation droite, depuis l'écran de STAND BY, appuyez simultanément sur les touches (↑)(🌡)(↓)
Ci-dessous l'écran d'affichage :



La fonction d'accès rapide à l'état des canalisations permet également de :

- modifier la température ambiante avec (↑)(🌡)(↓)
- régler la vitesse de la ventilation avec (↑)(💧)(↓)

Touche (OK) pour confirmer et afficher l'état de la canalisation gauche :

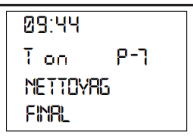
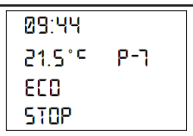
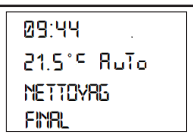
- réglage de la température ambiante avec (↑)(🌡)(↓)
- réglage de la vitesse de ventilation avec (↑)(💧)(↓)

Appuyez sur (OK) pour confirmer et revenir à l'écran de STAND BY.

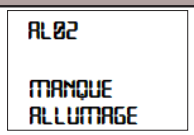
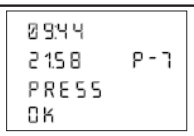
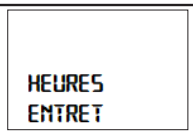
12 SCHÉMA CONCIS DES PHASES

PHASE	DESCRIPTION
MISE EN MARCHE ***ATTENTE FLAMME*** ***PHASE FLAMME***	- La phase de préchauffage résistance démarre et les granulés commencent à tomber dans le brasero. - Les granulés s'allument en utilisant la chaleur de l'air à l'entrée qui passe par le conduit de la résistance incandescente. - Le chargement des granulés reprend et la flamme se développe.
TRAVAIL	L'appareil a terminé la phase de mise en marche et va à la puissance de travail programmée.
ÉCONOMIE	La température ambiante désirée a été atteinte.
NETTOYAGE BRASERO	La phase de nettoyage du brasero est active sans mise en mouvement du dispositif de nettoyage (fonction périodique).
DISPOSITIF DE NETTOYAGE ACTIF	La phase de nettoyage brasero est en cours avec dispositif de nettoyage actif. L'appareil s'éteint et se rallume en autonomie.
RALLUMAGE	Une mise en marche est demandée après un état de refroidissement. Une fois cette condition atteinte, l'appareil part en automatique.
NETTOYAGE FINAL	L'appareil est en phase d'arrêt et la phase de refroidissement n'est pas encore terminée.
ÉTEINT	L'appareil est en état ÉTEINT et tous les moteurs sont désactivés.

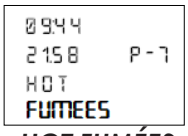
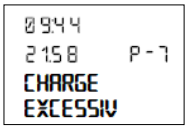
13 SCHÉMA CONCIS DES FONCTIONS

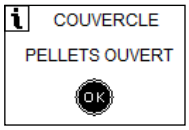
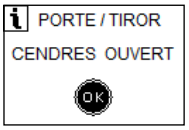
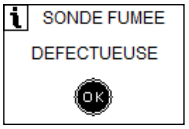
PHASE	DESCRIPTION
***TRAVAIL MAN***	Réglage milieu programmé sur MAN donc l'appareil fonctionne uniquement avec la puissance au foyer programmée (il ne passe JAMAIS en économie)
***THERMOSTAT***	La gestion de la température ambiante a été choisie par le biais d'un thermostat externe (non fourni par le fabricant)
***COMFORT CLIMA***	Avec Confort Climat actif, le produit passe en arrêt automatique à la réalisation du réglage ambiant programmé (voir paragraphe relatif).
***AUTO***	L'appareil gère automatiquement la puissance au foyer et la ventilation (où présente et active) pour garantir le meilleur confort (voir paragraphe consacré).

14 SCHÉMA CONCIS DES SIGNALISATIONS

PHASE	DESCRIPTION
***ALARME***	L'appareil se trouve en état d'alarme, consulter chapitre "ALARMES" pour vérifier sa typologie.
***ANOMALIE***	L'appareil signale une anomalie, sans causer son arrêt. Voir "SCHÉMA CONCIS DES ANOMALIES".
***HEURES SERVICE***	Le seuil d'heures travail programmé a été atteint. On conseille de demander l'entretien ponctuel de l'appareil par un personnel autorisé.

15 SCHÉMA CONCIS DES ANOMALIES

PHASE	DESCRIPTION
S.PRESSION EN PANNE	L'appareil signale un dysfonctionnement du capteur qui contrôle la combustion correcte. Par sécurité, en attendant le technicien, aller en mode économie.
 ***HOT FUMÉES***	Le seuil maximum de température fumées a été atteint ; l'appareil va pour une période en économie avec ventilation à puissance maximale pour refroidir le corps.
 ***CHARGEMENT EXCESSIF***	Si la quantité de granulés est élevée pour la puissance de la machine. Dans Mélange G/A, réduire le chargement de granulés en agissant sur le % (voir paragraphe consacré)
S.FLAMME EN PANNE	L'appareil signale un dysfonctionnement de la sonde qui relève la flamme. Par sécurité, en attendant l'intervention d'un technicien, aller en mode économie.

PHASE	DESCRIPTION
	L'anomalie se présente quand l'utilisateur ouvre porte ou tiroir cendre granulés ; à ce moment-là, le chargement des granulés à l'intérieur du brasero cesse de se faire et l'électronique émet un signal sonore. L'utilisateur, pour revenir au fonctionnement correct, doit refermer les portes. Si cette opération n'est pas effectuée, le produit signale l'alarme.
	
	Anomalie sur la sonde qui contrôle la température des fumées de evacuation, contacter le technicien autorisé pour résoudre la panne.

Les anomalies, à la différence des alarmes, sont des signalisations qui réinitialisent de façon autonome, une fois la cause qui les a générées résolue. Par ailleurs, la signalisation ne conduit pas l'appareil à l'arrêt, elle garantit quoi qu'il en soit le chauffage.

Certaines anomalies, pour être résolues, ont besoin de l'intervention technique de la part d'un personnel autorisé. Même si l'appareil continue à fonctionner, l'utilisateur doit se dépêcher d'intervenir pour résoudre l'anomalie. **La négligence cause le dysfonctionnement du produit.**

16 DESCRIPTION DES ALARMES

Chaque condition d'alarme cause l'arrêt immédiat de l'appareil. Appuyer sur la touche de mise en marche P3 pour réinitialiser l'alarme, avant de rallumer l'appareil, vérifier que la signalisation ait été résolue.

CODE ALARME	MOTIVATION
01 **BLACK OUT**	Absence tension durant la phase de travail
	SOLUTION
	Appuyer sur la touche d'arrêt et répéter la mise en marche de l'appareil
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance.

CODE ALARME	MOTIVATION
02 **ABSENCE MISE EN MARCHE**	Le réservoir des granulés est vide
	Calibrage des granulés et de l'aspiration en phase de mise en marche inadaptée.
	La résistance pour la mise en marche est défectueuse ou pas en position
	SOLUTION
	Vérifier la présence de granulés dans le réservoir. Le charger le cas échéant.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
03 **GRANULÉS ÉPUISÉS**	Le réservoir des granulés est vide.
	Le motoréducteur ne charge pas les granulés
	Absence de chargement granulés
	SOLUTION
	Vérifier la présence de granulés dans le réservoir. Le charger le cas échéant
	Vider le réservoir pour vérifier qu'à l'intérieur il n'y ait pas d'objets.
	Régler, en augmentant la charge des granulés, depuis "MÉLANGE G/A"
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
04 **TEMPÉRATURE FUMÉES**	La combustion dans le brasero n'est pas excellente à cause de son obstruction ou de celle des passages à l'intérieur de l'appareil.
	Le ventilateur périphérique (si présent) est en dysfonctionnement ou endommagé.
	SOLUTION
	Éteindre et rallumer le produit, en actionnant le dispositif de nettoyage ; régler la combustion avec "Mélange G/A".
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
05 **TOURS ASPIRATEURS NON RESPECTÉS**	Les tours de l'extracteur fumées présentent une perte d'efficacité due à l'obstruction du ventilateur ou à une chute de tension.
	SOLUTION
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
06 **ASPIRATEUR FUMÉES EN PANNE**	Absence alimentation à l'extracteur des fumées
	L'extracteur fumées est bloqué
	SOLUTION
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
07 **TOURS MOTORÉDUCTEUR NON RESPECTÉS CHARGEMENT GRANULÉS**	Les tours du motoréducteur présentent une perte d'efficacité due à une chute de tension.
	SOLUTION
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
08 **MOTORÉDUCTEUR CHARGEMENT GRANULÉS EN PANNE**	Encodeur motoréducteur granulés non fonctionnant ou non branché correctement
	Absence alimentation au motoréducteur
	SOLUTION
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
09 **VIS SANS FIN CHARGEMENT GRANULÉS BLOQUÉE**	Possible corps étranger ou sciure qui empêche la mise en mouvement correcte.
	SOLUTION
	Vider le réservoir et vérifier la présence de corps étrangers.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
10 **DÉFAUT ALIMENTATION VIS SANS FIN CHARGEMENT GRANULÉS**	Absence d'alimentation ou alimentation fournie par la centrale électronique incorrecte
	SOLUTION
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

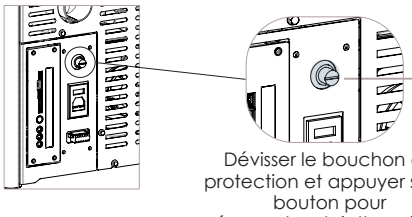
CODE ALARME	MOTIVATION
11 **PRESSION MINIMALE PASCAL**	Le capteur ne relève pas de dépression d'air à l'entrée de l'appareil.
	SOLUTION
	Contrôler si porte et tiroir cendres sont fermés correctement, contrôler si le tuyau d'entrée air est bouché.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
12 **PANNE DISPOSITIF DE NETTOYAGE BRASERO**	Le dispositif de nettoyage a terminé la mise en mouvement et ne se trouve pas dans la position correcte ou bien le portillon feu n'est pas fermé correctement.
	SOLUTION
	Contrôler si le portillon est fermé correctement, réinitialiser l'alarme et attendre que le produit aille en état ÉTEINT. Couper et remettre le courant, le système réactive le dispositif de nettoyage, en cherchant à nouveau la position correcte.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
13 **DÉPRESSION DANS CONDUIT DE FUMéE**	Le conduit de fumée est bouché.
	Le capteur qui lit la dépression ne fonctionne pas correctement.
	SOLUTION
	Vérifier que le conduit de fumée ne soit pas bouché, contacter un ramoneur pour son nettoyage.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
14 **THERMOSTAT À RÉARMEMENT MANUEL**	Le thermostat à réarmement manuel branché à la trémie est intervenu.
	La combustion dans le brasero n'est pas excellente à cause de son obstruction ou de celle des passages à l'intérieur de l'appareil.
	La ventilation, où présente et active, pourrait ne pas fonctionner correctement.
	SOLUTION
	Réarmer le thermostat en appuyant sur le bouton au dos de l'appareil.
	Éteindre le produit, rallumer le système pour activer le dispositif de nettoyage et régler la combustion avec Mélange G/A.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance.

POSITION THERMIQUE À RÉARMEMENT MANUEL



Dévisser le bouchon de protection et appuyer sur le bouton pour réarmer le relais thermique

CODE ALARME	MOTIVATION
15 **PORTE FEU / TIROIR CENDRES OUVERTS**	Durant la phase de nettoyage du produit, la porte feu ou le tiroir cendres n'a pas été fermé correctement
	SOLUTION
	Vérifier la fermeture correcte de la porte feu et/ou l'introduction correcte du tiroir cendres dans son emplacement.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
16 **PORTILLON RÉSERVOIR GRANULÉS OUVERT**	Durant la phase de chargement granulés dans le produit, le portillon du réservoir n'a pas été fermé correctement.
	SOLUTION
	Vérifier la fermeture correcte du portillon réservoir granulés.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
18 **SONDE FLAMME**	Concomitance de la panne sonde flamme et sonde fumées.
	SOLUTION
	S'adresser au Service d'Assistance.

CODE ALARME	MOTIVATION
22 **TEMPÉRATURE FLAMME**	La combustion dans le brasero n'est pas excellente à cause de son obstruction ou de celle des passages à l'intérieur de l'appareil.
	Le ventilateur périphérique (si présent) est en dysfonctionnement ou endommagé.
	SOLUTION
	Éteindre et rallumer le produit, en actionnant le dispositif de nettoyage ; régler la combustion avec "Mélange G/A".
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance.

CODE ALARME	MOTIVATION
23 **TRIAC VIS SANS FIN**	Anomalie sur un composant à l'intérieur de la carte électronique qui gère la vis sans fin de chargement granulés.
	Chutes possibles de tension ou tension erronée à l'entrée de l'appareil.
	SOLUTION
	Contrôler la tension d'alimentation.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODE ALARME	MOTIVATION
24 **PHASE VIS SANS FIN**	Branchement manqué du câblage qui porte l'alimentation au motoréducteur de la vis sans fin.
	SOLUTION
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODICE ALLARME	MOTIVAZIONE
28 **ÉCHEC DE LA RÉVOLUTION ENCODEUR DE FUMÉE**	Encodeur extracteur fumées non fonctionnant ou non branché correctement
	RISOLUZIONE
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

CODICE ALLARME	MOTIVAZIONE
29 **LIMITE DE CYCLE NETTOYAGE**	La limite maximale de cycles de nettoyage autorisée pendant une phase de travail a été atteinte prolongée.
	RISOLUZIONE
	En toute sécurité, passez l'aspirateur sur le brasier et rallumez.
	Si le problème persiste, s'adresser au Service d'Assistance

17 NETTOYAGE DE L'APPAREIL

L'installation du produit doit avoir lieu dans de manière à assurer un accès facile à l'appareil lui-même et à la cheminée pour opérations de nettoyage et d'entretien

Veuillez suivre attentivement les instructions suivantes pour un nettoyage correct de l'appareil. Le non-respect pourrait causer des problèmes de dysfonctionnement de celui-ci.

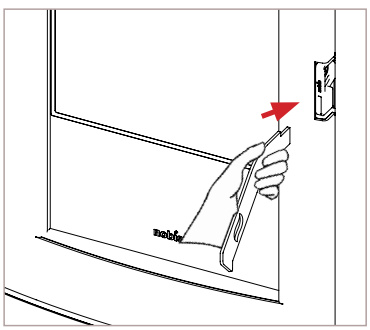
Avant d'effectuer une quelconque opération de nettoyage de l'appareil, adopter les précautions suivantes :
- éteindre le produit et en état "ÉTEINT" débrancher le câble d'alimentation ;
- s'assurer que toutes les parties soient froides au toucher ;
- s'assurer que la cendre de combustion soit complètement éteinte.

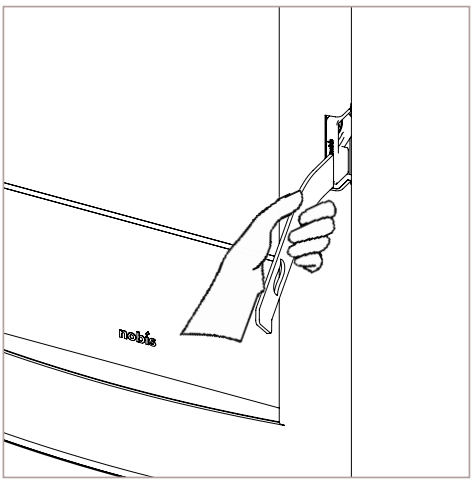
Pour le nettoyage des surfaces, sur parties métalliques peintes, utiliser un chiffon mouillé avec eau et savon. L'utilisation de détergents et diluants agressifs conduit à l'endommagement des surfaces du produit.

17.1 NETTOYAGE DU COMPARTIMENT FOYER

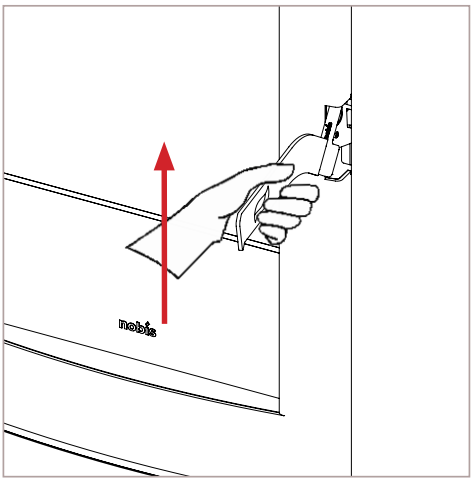
Ouvrir la porte feu, par le biais de l'instrument prévu et :
• aspirer la poussière qui porte la cendre dans le brasero ; • démonter le coupe-flamme, aspirer le compartiment caché du coupe-flamme (en faisant très attention à ne pas endommager le capteur qui se situe derrière le coupe-flamme).
• la vermiculite n'a pas besoin de nettoyage, dans tous les cas si on compte éliminer du la poussière de suie, utiliser exclusivement un pinceau à poils souples.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :
Ouvrez la porte coupe-feu avec votre main froid «fourni avec le produit e introduire la «main froide» dans l'espace prévu, comme montré dans la figure suivante:

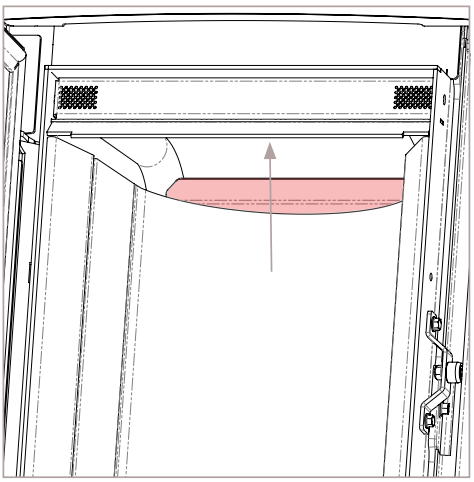




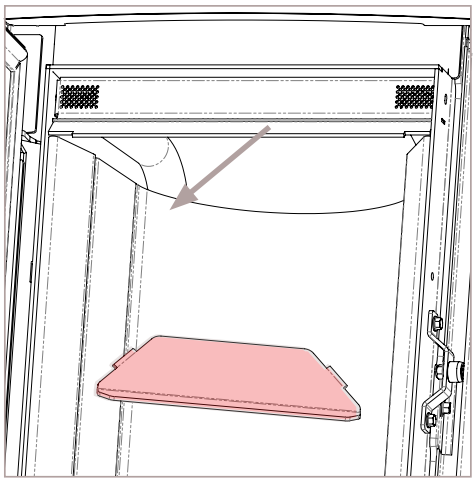
Soulever la "main froide" fournie avec le produit, pour débloquer la porte et permettre l'ouverture de la porte feu, comme dans la figure ci-dessous :



Pour extraire le coupe-flamme, le soulever légèrement comme dans la figure ci-dessous :



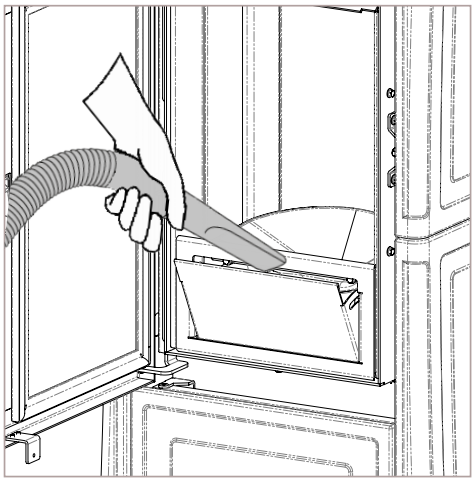
L'extraire en amenant la main vers soi avec un léger mouvement vers le bas comme dans la figure ci-dessous :



Avec un pinceau à poils souples, éliminer la poussière de combustion, en la faisant tomber dans la glissière en dessous.



Aspirer la glissière, la trappe et le plan caché par le coupe-flamme, en faisant attention à ne pas heurter avec le bec de l'aspirateur contre la vermiculite.

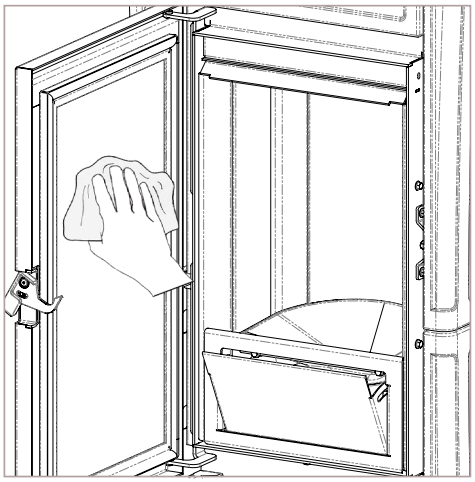


17.2 NETTOYAGE DE LA VITRE DE LA PORTE

Pour le nettoyage de la vitre, utiliser un chiffon en coton ou de l'essuie-tout. On conseille le nettoyage de la vitre en utilisant un chiffon humidifié avec de l'eau et cendre de combustion (ayant fonction abrasive), en évitant l'utilisation de produits avec additifs qui pourraient, avec le temps, détériorer joints, vitre et peintures.

Ne pas allumer l'appareil si des endommagements devaient se vérifier sur la vitre.
Contacter le service d'assistance pour le remplacement.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :
Nettoyer avec un chiffon en coton comme dans la figure ci-dessous :

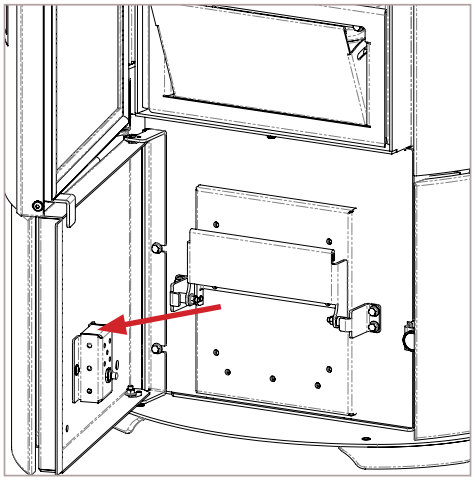


17.3 NETTOYAGE DU TIROIR CENDRES

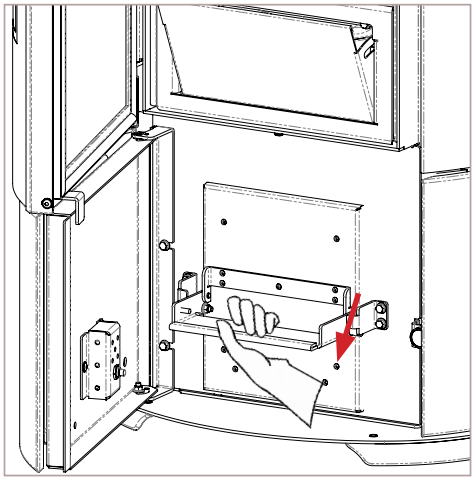
Extraire le tiroir de l'appareil et retirer les cendres déposées, en utilisant un aspire-cendres ; faire très attention à la présence de braises encore chaudes qui pourraient endommager l'appareil utilisé pour le nettoyage.

Les opérations de nettoyage dépendent de la qualité des granulés utilisés et de la fréquence d'utilisation du produit. Il peut arriver que ces opérations doivent être effectuées avec une plus grande fréquence par rapport à ce qui est exprimé dans le manuel.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :
Ouvrir le portillon qui se situe sous la porte feu, comme dans la figure ci-dessous :



Ouvrir le tiroir cendres en agissant sur la poignée, comme dans la figure ci-dessous :



Retirer le tiroir cendres et le vider, comme dans la figure ci-dessous :

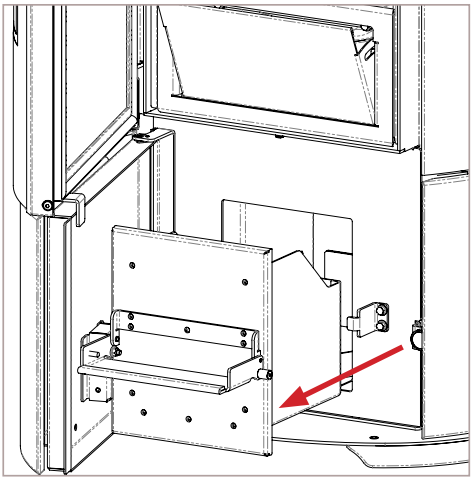
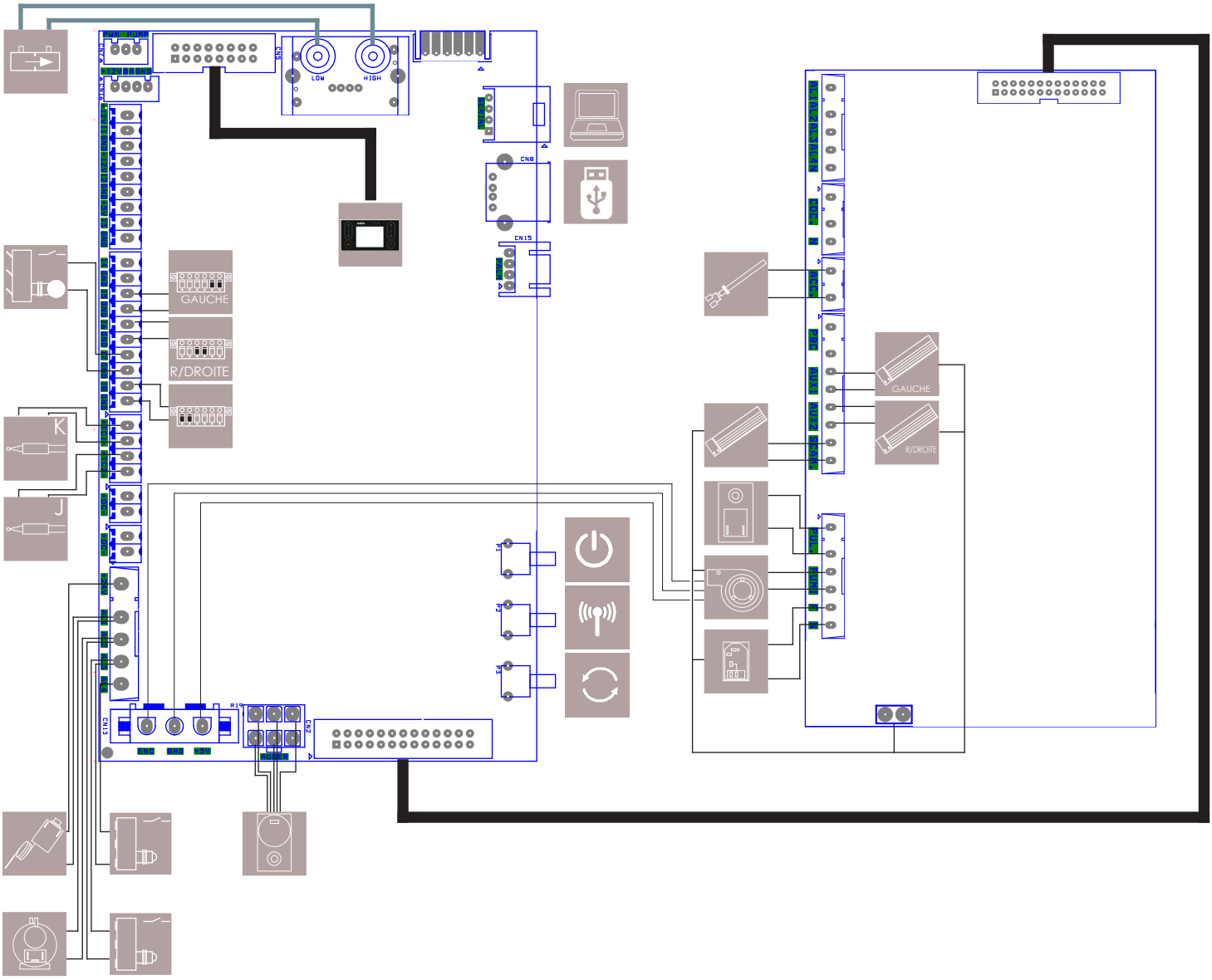


TABLEAU DES CYCLES DE NETTOYAGE
Ci-dessous, on résume les interventions de contrôle et/ou entretien indispensables pour le fonctionnement correct de l'appareil.

PARTIES / FRÉQUENCE	TEMPS
Tiroir cendres (temps indicatif)	7 JJ
Vitre	2-3 JJ
Conduit aspiration *	1 SA
Joint porte / tiroir cendres*	1 SA
Racloir faisceau tubulaire (si présent)	7 JJ
Conduit de fumée	1 SA
Chambre de combustion	2-3 JJ
Aspirateur réservoir granulés	30 JJ
Composants électromécaniques *	1 SA

LÉGENDE :
* - opérations que peut accomplir un technicien autorisé par le fabricant ;
JJ - jours
SA - saison

18 SCHÉMA ÉLECTRIQUE



LÉGENDE :

- CAPTEUR DE PRESSION
- COMPTE-COUPS DISPOSITIF DE NETTOYAGE
- BORNIER BRANCHEMENT T.EXTERNE
- SONDE FLAMME
- SONDE FUMÉES
- MOTORÉDUCTEUR BLDC 24V
- EXTRACTEUR FUMÉES
- RELAIS THERMIQUE À RÉARMEMENT MANUEL
- RÉSISTANCE MISE EN MARCHE
- MOTORÉDUCTEUR DISPOSITIF DE NETTOYAGE
- CONTACT PORTE/ TIROIR CENDRES (1) RÉSERVOIR GRANULÉS (2)
- PRISE 220 V AVEC INTERRUPTEUR ON/OFF ET FUSIBLE
- VACUOSTAT DE SÉCURITÉ
- VENTILATION AVANT
- CONNEXION PC (assistance technique uniquement)
- CONNEXION USB (assistance technique uniquement)
- AFFICHAGE À 6 TOUCHES
- TOUCHE DE MISE EN MARCHE APPAREIL
- TOUCHE SÉLECTION UNITÉ RADIO
- TOUCHE UPGRADE FW (assistance technique uniquement)
- VENTILATION ARRIÈRE REAR OU DROITE
- BORNIER SONDE OU T.EXT REAR OU REAR DROITE
- VENTILATION ARRIÈRE GAUCHE
- BORNIER BRANCHEMENT SONDE OU T.EXT GAUCHE

ENTRETIEN

DATE	INTERVENTION EFFECTUÉE

NOTE

NOBIS srl
Via Aldo Kupfer N.31
25036 - Palazzolo s/O - BS
www.nobisfire.it

Nobis Srl n'assume aucune responsabilité pour des erreurs éventuelles dans cette brochure et se considère libre de modifier sans notifications préalables les caractéristiques de ses produits.

Cod.110-002-0039N_S2